



REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DE WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE KOLONGA

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON NANOUNGA



Période 2022à 2026

Elaboré par la population du canton Nanougha

Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)

Janvier 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Tama

Session de validation du PDL du canton Nanounga

En date de 25/ 01 / 2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 25/ 01 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE NASSIR Secrétaire Général du Département de Dar Tama.

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Mahamat Tchong - Tchong chef secteur élevage
2. Abakar Abdoulaye Issack IDEN
3. Bacharène Ali Adouma inspecteur forestier
4. Brahim Tidéi chef secteur ANADER
5. Adoum Haroun Abdoulaye représentant le MCO

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Abdraman Abdelkerim Vice-président CDA
2. ~~Abd~~ Ibriss Ahmat
3. Djekainkoula Mbaïbé Achime SECADEY

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de Nanounga représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Oumar Saboune Mahamat Président
2. Ousmane Hissin Adam Vice-président
3. Ibrahim Adam Maradjana secrétaire
4. Fatouma Youssouf Abdoulaye Trésorière

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : Nanounga

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : 14,64/20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Nanounga est : satisfaisant

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures	iv
Liste des Abréviations	v
Introduction	1
Démarche et méthodologie.....	2
I. Généralités sur le canton.....	3
1.1. Milieu physique.....	3
!Fin de formule inattendue	
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	3
1.1.2.1. Relief	3
1.1.2.2. Climat	3
1.1.2.3. Hydrographie	4
1.1.3. Les ressources naturelles.....	4
1.1.3.1. Sols.....	4
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	5
1.1.3.3. Faune	7
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables.....	7
1.2 Milieu humain.....	8
1.2.1. Historique du canton.....	8
1.2.2. Caractéristiques démographiques	8
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	10
1.2.4. Organisations modernes.....	11
1.2.5. Les intervenants	11
1.2.6. Les infrastructures.....	11
1.3. Activités économiques	12
1.3.1. Agriculture	12
1.3.2. Élevage	13
1.3.3 Commerce.....	13
1.3.4 Artisanat	14
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	15
2.1. Agriculture, Elevage, pêche	15
2.1.1 Résultats du diagnostic	15
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	17
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	18
2.2.1 Résultats du diagnostic	18
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	19

2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	20
2.3.1 Résultats du diagnostic	20
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	21
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	21
2.4.1 Résultats du diagnostic	21
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	23
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	24
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	24
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	25
2.6. Affaires sociales-Genre	26
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	26
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	27
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .	28
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	28
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	29
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	30
IV. Projets de développement sur la durée du plan.....	31
4.1. Agriculture, Elevage	31
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	32
4.3. Economie	32
4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement	33
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport.....	34
4.6. Affaires sociales-Genre	35
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité.....	35
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Planning annuel de travail.....	41
5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	42
5.3.3 Economie.....	43
5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement.....	44
5.3.5 EDUCATION – Jeunesse-Culture-Sport.....	45
5.3.6 Affaires sociales-Genre.....	46
5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité	46
Conclusion.....	47
Annexes	48

LISTE DE TABLEAUX, CARTES, FIGURES

Tableau 1 : Liste des principales espèces ligneuses rencontrées	7
Tableau 2 : Liste des espèces disparues	7
Tableau 3 : Effectifs de la population	9
Tableau 4 : Liste des ONG	11
Tableau 7 : Les infrastructures scolaires	12

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
AME	Association des Mère d'élèves
ANADER	Agence Nationale d'Appui Développement Rural
APE	Association des Parents d'Elèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité de Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CEP	Champ Ecole Paysan
CRS	Conservation et Restauration des Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité se Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Restauration des Sols
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FED	Fonds Européens de Développement
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
HIAS	Hebrew Immigrant Aid Society
IAS	Iniatitive Aid Service
IRC	International RESCUE COMMITTEE
IST	infection Sexuellement Transmissible
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PMH	Pomme à Motricité Humaine
PNUD	Fonds des Nations Unies pour le Développement
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda du Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SAN	du Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habita
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

INTRODUCTION

La république du Tchad, situé de manière géographique au cœur de l'Afrique est peuplé de 11 175 425 habitants (RGPH, 2009), cette population serait estimée à 16 000 000 d'habitants dans une superficie de 1 284 000km². Depuis l'avènement de la démocratie en 1990 progressivement. Il entame la décentralisation qui est un système permettant à la population d'être administrée plus ou moins librement. Mais vu les multiples efforts de la part de l'Etat, les partenaires au développement, les autorités nationales, provinciales et autres les communautés au niveau local sont confrontées à des multiples difficultés sur le plan de la santé, de la nutrition et de l'hygiène, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de l'économie, de la sécurité alimentaire, de la sécurité etc. C'est ainsi les partenaires au développement viennent en appui de l'Etat Tchadien pour appuyer le processus de la mise en œuvre de la planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL). La population n'est pas consultée pour la mise en œuvre des programmes et projets. L'élaboration revient à ce que la population soit impliquée dans le processus de développement de terroir. Ce qui revient à la population elle-même des différentes localités de rechercher et d'identifier leurs propres problèmes avant d'envisager des solutions durables pouvant leur permettre de résoudre leurs problèmes identifiés. Sans que la population elle-même n'arrive pas de décortiquer de manière sincère il sera difficile de les résoudre de manière pérenne.

Un PDL est un document qui est considéré comme un fil conducteur qui doit décrire le contenu du projet d'avenir d'un territoire, ses objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. Les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population du canton notamment la lutte contre la malnutrition aiguë sévère.

C'est dans cette logique, la coopération entre le Tchad et l'Union Européenne souhaite appuyer les communautés rurales à disposer des PDL. C'est ainsi que le Canton Nanounga a pu bénéficier pour la première fois de son histoire l'élaboration de son PDL. Ce document important canaliser les actions de développement du canton.

C'est ainsi que la population du canton Nanounga a bénéficié de l'accompagnement technique du Consortium Bureau Consulting International (BCI) et de la Fédération AL-TAKHADOUUM et de l'appui technique et financier du Programme de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) fruit du partenariat entre le Tchad et l'Union Européenne.

Démarche et méthodologie

- Pendant la phase de préparation, l'équipe des animateurs expérimentés du Consortium BCI/ AL-TAKHADOUM ont sillonné le **canton NANOUNGA** dans son ensemble, village après village pour une campagne d'information et de sensibilisation- animation et de collecte des données relatives à l'étude du milieu dans le canton. Les animateurs ont eu à organiser plusieurs rencontres avec les chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Guéréda et plus particulièrement dans le canton, en vue de recueillir des informations et autres données indispensables à la démarche d'élaboration d'un plan de développement du canton Nanounga. Par la suite, des dates pour les ateliers et les assemblées générales ont été fixées.
Une Assemblée Générale d'information et de sensibilisation est organisée à Lidjigné centre chef-lieu du **Canton Nanounga**. C'est une occasion que les autorités locales, les leaders communautaires sont au courant du projet et de la démarche.
- Cette assemblée générale de lancement sous forme d'atelier a été organisée le **15 juin 2020** pour mettre sur pied plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus, ce sont : l'Organisation de Développement du Village (ODV), l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV), l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants.
Pendant ces Assemblées Générales (AG) des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des grappes des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau groupe des villages.
Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton. C'est ainsi qu'une formation acteurs locaux impliqués a été organisée dans les grappes des villages du **17 au 19 juin 2020**.
- Une assemblée générale cantonale de diagnostic participatif a été tenue le **14 juillet 2020** à Lidjigné centre chef-lieu du canton. Cette phase permet à la communauté de mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. Pendant cette AG, les groupes thématiques représentants les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Cette AG a permis aux participants d'étayer tous les problèmes qui entravent le développement du canton Kassiné dans son ensemble, de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. Ainsi donc, les orientations techniques ont été données par les techniciens les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés et des solutions aux problèmes ont été trouvées en vue d'une planification à court, moyen et long terme.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé en date du **26 octobre 2020**. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Kassiné le **16 novembre 2020**. La Fédération Al-Takhadoum a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Guéréda pour validation.
- La session de validation a eu lieu le 25 janvier 2022 à Guéréda. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le canton Nanounga est situé dans la sous-préfecture de Kolonga, département de Dar Tama, Province du Wadi Fira.

Il est limité au Nord par le Canton Kolonga, au Sud-Ouest par le canton Kassiné, à l'Est par le canton Gnéréet à l'Ouest par le canton Abcharib let Omol dans le Département de Dar Alfawakhi et au Sud par le canton Kassiné.

Le Chef-lieu du canton est Lidjigné. Le canton Nanounga regroupe 33villages, de Damrés et Ferricks.

Carte 1 : Localisation du canton

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

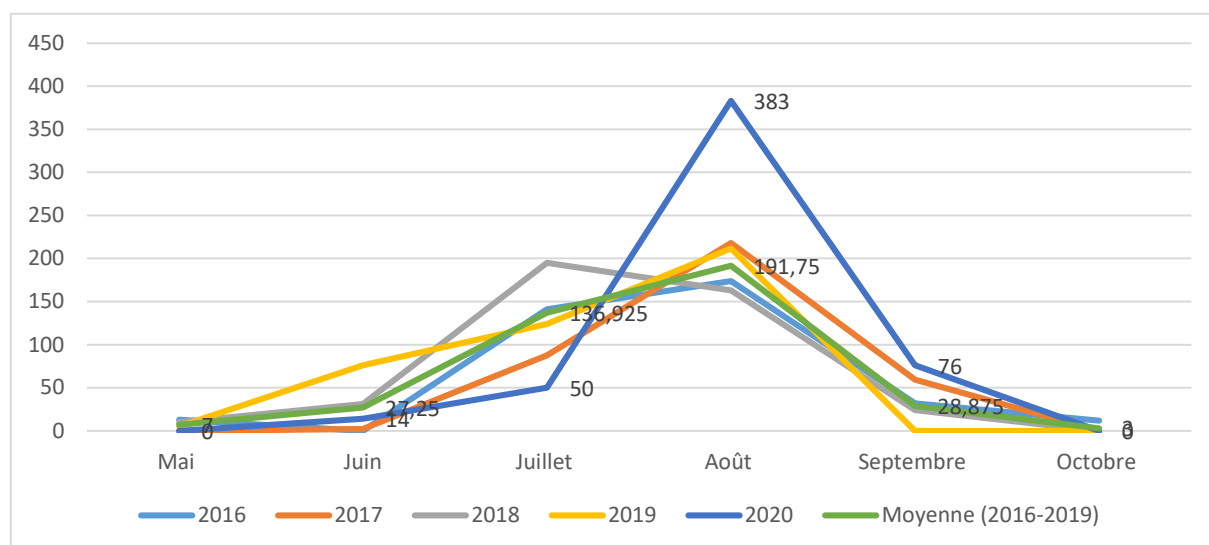
Le canton Nanoungapré sente un relief irrégulier, il y a une chaîne des collines : Ouroum Koulé, Fetiké, Kounti, Kirigo, Gouroune Koulé, Kakara Waingné, Gouréyé, Awlidjiné, Anouga I et Anounga II, Kourougo, Morogoigné, Madalou Kalagné, Natika, Guinguiné, Korré, Kourba, Tessouwalé, Birig-gné et .

1.1.2.2. Climat

Le climat est du type sahélo-soudanien avec deux saisons dont une saison sèche plus longue (8 mois) qui va d'octobre en juin et une saison de pluie plus courte qui va de juin en septembre (4 mois). Le type du vent c'est de harmattan qui souffle du secteur Nord-estvers le Sud-ouest et la mousson qui est un vent humide soufflant de juin à septembre du secteur Sud-Ouest vers Nord-est.

La température moyenne est comprise entre 15°C à 35°C. Les précipitations annuellesne sont pas disponibles.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par

rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est dû essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistré des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'août et de septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'août un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique dans le canton Nanounga est caractérisé par la présence des ouadis. Le ouadi le plus important est le "Nanounga" situé dans la partie Est à l'Ouest du canton ; il coule temporairement pendant la période d'août à septembre. La population utilise les abords du ouadi pour les cultures pluviales et les cultures maraîchères. Il offre donc une grande opportunité pour l'agriculture et l'élevage. C'est une zone d'excellence de culture maraîchère surtout des pastèques.

L'Ouadi Gourone Koule, Siléwayé, Kadié, Wera, Madjaou-koura, Fokné, Ieké, Djougoro, Loumouné.

On a constaté qu'aux abords des ouadis la profondeur d'un puits atteint 1.5 à 4 mètres, dans les parties plus éloignées la profondeur varie de 4 à 12 mètres.

L'hydrographie est aussi caractérisée par une surface inondable pendant la saison de pluie au niveau des plaines bordant l'ouadi.

Il faut signaler que l'érosion hydrique cause des dommages importants sur les berges des ouadis.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

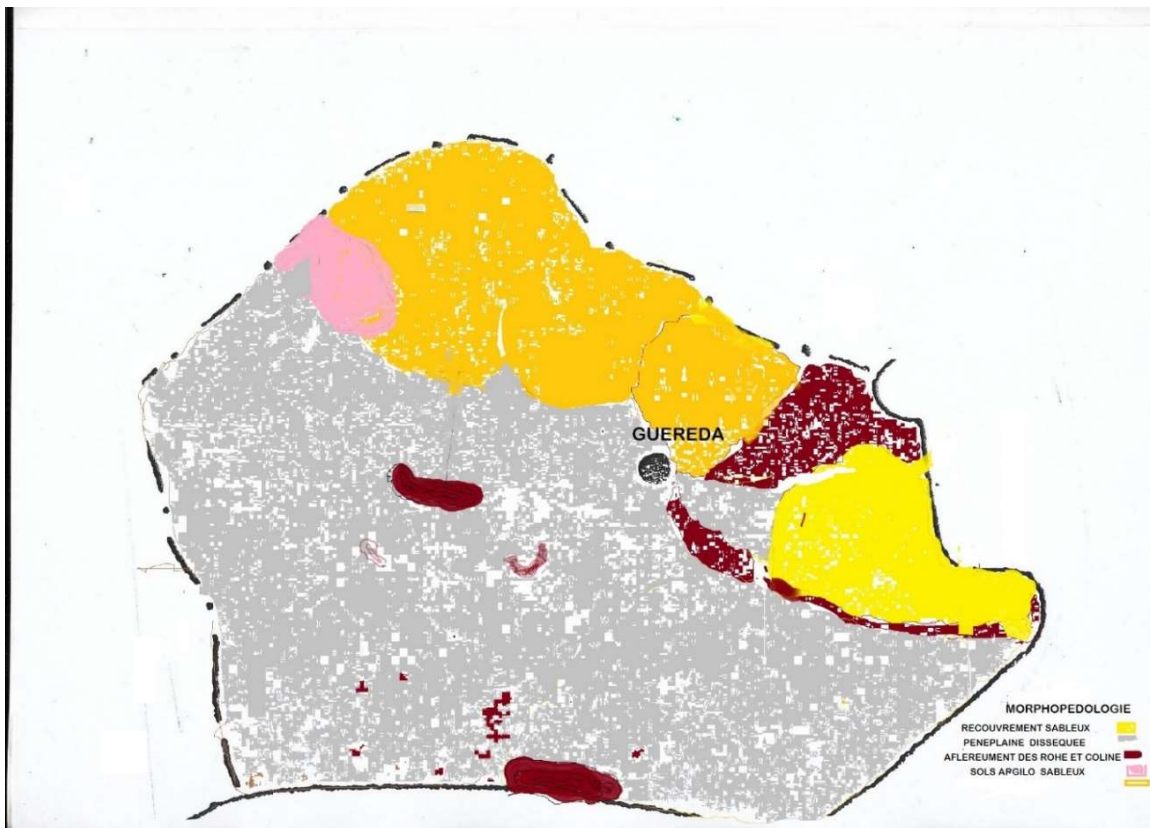
Les principaux types de sols présents dans le canton Nanounga sont les sols sablonneux, argileux, hydro morphes et gravillonnaires. En lien avec la classification adoptée sur la carte pédologique du Tchad le canton compte la présence des sols à gley, les sols ferrallitiques, les sols non climatiques, les sols hydromorphes et les sols isohumiques.

Sur les sols à Gley, les sols hydromorphes et isohumiques qui comme caractéristique commune la présence d'argile, la population pratique les cultures pluviales tels que le sorgho, le sésame. Pendant la saison sèche et froide sur ces sols lorsqu'il y a une source d'eau (puits maraîchers) la population pratique les cultures de contre saison.

Sur les sols sableux, la population pratique essentiellement le mil pénicillaire, l'arachide, le niébé. Certains endroits impropres à l'agriculture (sol ferrallitiques, gravillonnaires) sont réservés pour les pâturages.

L'érosion hydrique dégrade beaucoup les sols du canton et les méthodes de lutte anti-érosive sont quasi-inconnues de la part de la population.

Carte2 : carte pédologique du département du Dar Tama



1.1.3.2. Végétation et Flore

Le canton présente une végétation assez variée. En effet trois types principaux de végétation sont rencontrés :

La végétation est dans son ensemble de type savanicole avec quelques variantes selon la géologie et la géomorphologie.

On observe sur presque la moitié nord du canton une végétation (savane) de massif caractérisée par des arbres et arbustes juchés sur les collines dominés par *Boswellia papyrifera* et *acacia mellifera*.

Au centre et au sud-ouest on trouve une savane arborée plus au moins dense caractérisée par la présence de l'espèce *Anogeissus leiocarpus*, *balanites egytiaca*, *acacia militaria*.

Dans la partie Nord-Ouest en descendant vers le Sud, on observe la présence d'une savane arbustive boisée. Il y a *ficus sp*, *acacia aliba*, *acacia lotica*, *Ziziphilis*, *Acacia albida*.

Aux abords des Ouadis et des zones temporairement inondées il existe une végétation assez dense caractéristique dominée par des espèces telles qu'*Anogeissus leiocarpus* et *Diospyros mespiliformis*.

Il faut noter que beaucoup d'espèces sont en voie de disparition sous la pression de la démographie humaine et détérioration de l'écosystème. Il n'existe pas des comités de l'environnement et la méconnaissance de la loi N° 14 de 208 jouent négativement sur l'environnement.

Carte 3 : Types de végétation observés dans le canton



Tableau 1 : Liste des principales espèces ligneuses rencontrées

En arabe	En tama	Noms scientifiques	observations
Kitir azarak	Immini	Acacia milli fera	
Arad	Faskoun	Entada africana	
Mikhet	Tabit	Boscia senegalensis	
Hadjilidj	Hounout	Balanites egyptiaca	
Garat	Beté	Acacia melotika	
Haraz	Itong	Acacia albida	
Nabak	Kaygnet	Zizipus mauritiana	
Korno	Kouloum	Ziziphus sipina-chisti	
Talha	Ourout	Acacia senegal	
Sayal	Ifik	Acacia radiana	
Djimmez	Klat	Ficusgnaphalocarpa	
Djokhan	Alit	Diospyrosmespiliform	
Ardep	Bot	Tamarindusindica	
Darot	Bakilé	Terminalisp	
Babanous	Warwar	Croton zambesicus	
Tumtub	Tumtub	Caparis decidea	
koulkoul	Agoum	Bauhinia rufescens	
Gafal	Moloul	Commiphora africana	
Neem	Neem	Azadirachta Indica	
Himet	Karat	Sclerocaryabirrea	
Khibech	Amolmol	GuieraSenegalensis	
Habil	Habil	Combretum glutinosu	

1.1.3.3. Faune

La faune est presque disparue. Jadis le canton était très riche à l'époque, on y trouvait les buffles, les lions, chacals, guépards, les éléphants, les Autruches, les rhinocéros, les panthères, les antilopes, les léopards, les biches et autres qui vivaient dans les zones boisées tout le long des ouaddis. De nos jours, on ne trouve que les loups, les singes, les écureuils, les fourmiliers, les serpents boa, les varans et les pintades etc.

Tableau 2 : Liste des espèces disparues

N°	Nom de l'espèce en français	Nom langue locale
1		
2		
3		
4		

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables

Les informations fiables concernant les ressources naturelles non renouvelables sont difficiles à trouver, néanmoins il a été signalé peut être la présence du natron sur la partie Nord du canton mais il n'y a pas l'étude qui a déterminé.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Pendant la pénétration coloniale, le Dar Tama était administré par le royaume de l'Ouaddaï à l'époque, les chefs des territoires étaient les « Aguides » dans le sultanat du Dar Tama. Il y avait dans le Dar Tama quatorze (14) Aguides qui veut dire chef de canton dont étaient sous l'autorité de Sultan de Dar Tama. Les sultanats de Dar Tama ; Dar zakhawa Kobé et de Dar Sila traditionnellement indépendants. Le canton Nanounga était dans le Tama Nord c'est-à-dire l'Aguidat de Kassiné avec capitale Kassiné était dirigé par Mr TCHOUNG TCHOUNG O/ABDI. Selon l'arrêté ministériel du mars 1958. Mais chef de canton Mr TCHOUNG TCHOUNG avait été révoqué pour des motifs non élucidés et était remplacé Mr ABDELMADJI ABDOULAYE. C'était ainsi que sa famille avait revendiqué et avait obtenu gain de cause. Les autorités administratives avaient divisé le canton Kassiné en deux (2). Il y a actuellement le Canton Kassiné et le canton Nanounga dirigé par Mr HAROUN TCHONG TCHONG. La population du canton majoritairement constituée des Tamaserait à l'origine venue du Soudan voisin, mais les premiers résidents proches des Tama étaient des Gourane et Arabes.

Les Tama selon les anciens avaient des accords avec les ZaghawaKobé et les Dadjo de Sila puisqu'ils ont les mêmes ancêtres. Ceux-ci selon les mêmes sources ne se payaient pas desdia entre eux.

Après le découpage administratif était de juillet 1957.

Le nouveau découpage selon le décret N° 210/PR/MAT/ 2004 pourtant création de 4 cantons dans la sous-préfecture de Guéréda, département de Dar TAMA, Région de Wadi Fira la nomination des chefs de cantons à Marassabré, Troa Nord, Guéréda Est et Nanounga.

Le décret de N° 1922/PR/MAT/SG/DI/SCT/2004 pourtant nominations de par Mr HAROUN TCHONG TCHONG et SOULEYMAN HAMAT MOUSSA en qualité respectivement des chefs des cantons Nanounga et Marassabré sous-préfecture de Guéréda ; département de Dar Tama. Région de Wadi Fira sur proposition du ministre de l'administration du territoire arrête : article 1^{er} Mr HAROUN TCHONG TCHONG et SOULEYMAN HAMAT MOUSSA sont nommés respectivement en qualité du chef des cantons Nanounga et Marassabré, sous-préfecture de Guéréda, département de Dar Tama région du Wadi Fira.

Le chef de canton de Nanounga est intronisé en 2006. Le canton Nanounga est administrativement dirigé par un (1) chef de canton depuis la division du canton en deux (2) à nos jours, il s'agit de :

- HAROUN TCHONG TCHONG.

Le chef de canton à un secrétaire, deux goumiers, des représentants et des notables qui l'aident dans son exercice.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Le canton Nanounga est dans la sous-préfecture Kolonga à une population estimée à 18636 (At-Takhadom). L'ethnie majoritaire est constituée des Tama, ensuite viennent les Gourane et Zakhawa.

D'une manière générale, les jeunes du canton ont tendance à migrer vers le Nord à la recherche de l'Or et vers les grandes villes comme Abéché, N'djamena et vers le Soudan voisin à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail.

Tableau 3 : Effectifs de la population

N°	Noms de Villages	Nombre de ménages	Nombre de la Population			Nombre d'Enfants de 0 à 16 ans à l'âge scolaire.		
			H	F	T	F	G	T
1	Lidjné I	69	215	233	448	89	83	172
2	Lidjné II	94	293	318	611	122	113	235
3	Lidjné III	41	128	138	266	53	49	102
4	Silewayé I	90	281	304	585	117	108	225
5	Silewayé II	52	162	176	338	68	62	130
6	Mareké	59	184	199	383	76	71	147
7	Abchogar	77	240	260	500	100	92	192
8	Noungo	61	190	206	396	79	73	152
9	Banena	119	371	402	773	154	143	297
10	Loumouné	96	300	324	624	115	125	240
11	Katreyé	124	387	419	806	161	149	310
12	Doukour	45	140	152	292	58	54	112
13	Amrouatigné	51	159	172	331	66	61	127
14	Mogrotodji	56	175	189	364	73	67	140
15	Amdjaras	45	140	152	292	58	54	112
16	Djaleya	56	189	175	364	73	67	140
17	Khalwa I	76	237	257	494	99	91	190
18	Khalwa II	57	178	192	370	74	68	142
19	Goreyé	52	162	176	338	67	62	130
20	Goumouné	81	252	274	526	105	97	202
21	Kouziwahid II	20	62	67	130	26	24	50
22	Koukourba	43	134	145	279	56	51	107
23	Kouroumatalgné	20	62	68	130	26	24	50
24	Liguina	47	146	159	305	61	56	117
25	Baltoukarré	67	208	226	435	87	80	167
26	Aylafka	51	159	172	331	66	61	127
27	Kadian	91	284	307	591	118	109	227
28	Nourgoutigné	67	209	226	435	87	80	167
29	Fokigné	40	125	135	260	52	48	100
30	Kouroungo I	41	128	138	266	53	49	102
31	Kouroungo II et III	95	296	321	617	123	113	237
32	Diwan	47	146	159	305	61	56	117
33	Korré	43	135	144	279	56	51	107
	Total	2073	6477	6985	13464	2679	2491	5172
	Totaux	18636						18636

Source : l'enquête réalisée par la Fédération AI-Takhadoum (2020).

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton est organisé selon le mode traditionnel et dirigé par le chef de canton. Il a son représentant qui peut administrer les affaires courantes pendant son absence. Le représentant du canton a aussi son adjoint. Le chef a un secrétaire et deux goumiers ainsi les notables.

Le chef de canton est aidé dans ses tâches par ses notables, ses représentants, ses goumiers, ces chefs des villages, ses *imams* et ses chefs des terres. Les chefs des villages ont des adjoints appelés « Baloung Tarak ». Il s'appuie aussi sur plusieurs organisations. On peut citer le « *Baloun Tarak* » qui a un rôle de mobiliser les hommes quand il y a les fêtes et autres manifestations. Il y a également l'organisation des femmes dirigée par les « *Iring Doud (kebir ana hawine)* » c'est-à-dire les représentantes des femmes. Aussi il ya l'organisation des jeunes comme le « *Baloung tarak* » qui organisent les manifestations lors des fêtes, des mariages, les baptêmes et autres. Une représentante des jeunes filles appelée « *Menigou Doud* ». Il existe des personnes qui sont chargées de la mobilisation sociale, appelées « *Warnang* ». Ces dernières sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton. Elles travaillent sur les collectes des redevances coutumières et rendent compte au chef de canton. Les chefs de terre appelés « *Fidjiri* » sont chargés des affaires foncières.

Ils se mobilisent pour les travaux organisés dans le canton. Il y a aussi des groupes d'entraide mutuelle comme « *Taoudje* » quand il y a des événements marquants survenus dans les villages du canton.

La population du canton s'organise bien dans ces différentes structures. En cas des conflits, les *Baloung Tarak* sont impliquées dans la gestion. S'ils n'arrivent pas à régler les problèmes qui surgissent dans la communauté. Si le problème les dépasse, elles passent voir les chefs de villages (*imams*) puis le chef de canton. Si le conflit oppose une ethnie contre une autre, l'affaire passe devant les « *Ougal* » (sages représentants des tribus) qui règlent mais quand l'affaire dépasse leur niveau ils passent voir les chefs de cantons puis l'affaire est conduite devant la brigade, devant le sous-préfet ou le préfet et ou la justice .

L'on remarque que les femmes de nos jours participent à la prise des décisions quand sont très soumises vis-à-vis des pesanteurs socioculturelles et de la pratique religieuse. Il est très difficile par exemple pour les femmes en milieu rural de prendre la parole devant les hommes.

Le mariage se faisait par une entente entre familles et ce sont les parents des futurs mariés qui s'entendaient d'abord pour unir le garçon et la fille avant d'en informer les futurs conjoints. Mais de nos jours les futurs conjoints peuvent s'entendre puis ils informent les parents pour les modalités pratiques. L'intermédiaire du nom « *Toroki* » qui vient voir les parents de la fille pour exprimer les besoins du jeune qui veut se marier à leur fille.

Il y a quatre sortes de dot :

- 1- Demande main appelée *Golat Tayé* (acceptation de la demande main)
- 2- Salutation (*salam*)
- 3- *Agal ham* (droit de la maman de la fille) ;
- 4- *Agal Abou* (droit du père de la fille) ;
- 5- *Sidack* (dot : varie en nature c'est 4 vaches ou chèvres et moutons et en espèces varie entre 400 000 à 500 000).

Les autres ethnies vivant dans le canton peuvent se marier selon leur pratique.

Dans la Province du Wadi Fira en général, la population pratique l'islam.

Le canton depuis des décennies accueille beaucoup des gens venus d'ailleurs quand ceux-ci arrivent nouvellement ils passent voir le chef de canton. Celui-ci discute avec ses notables puis ils partent délimiter une surface pour les accueillir. Ils les informent de collaborer avec les villages, *damrés* et les *fericks* environnants. Généralement, les conflits enregistrés concernent les

agriculteurs et les éleveurs et sont dus au problème d'accès à l'eau, au pâturage, à la destruction des champs par les éleveurs. En cas de problème ou conflit, il y a un comité de sages constitué par les autorités traditionnelles et dirigé en général par les imams qui assure la médiation et règle le problème. On note de plus en plus le rôle important de la commission mixte paritaire de gestion et de règlement des conflits mais aussi de la commission dialogue intercommunautaire.

1.2.4. Organisations modernes

Dans le canton, il y a quelques Groupements appuyés par le SECADEV mais certains sont à l'état embryonnaire. Pendant l'élaboration du présent PDL l'Association du Développement du Canton (ADC) a été mise en place avec un Bureau Exécutif de 13 membres d'où sont choisis 4 personnes pour former le Comité Cantonal du Développement (CCD). Le CCD est chargé de piloter l'élaboration du PDL, de suivre son exécution et de jouer le rôle de courroie de transmission entre les partenaires au développement et le canton.

En tenant compte de la réalité du canton, notamment sa taille et le nombre de villages, il a été mis en place des Unions de Développement du Groupe des Villages (UDGV) qui est au niveau des grappes des villages et l'Organisation de Développement du Village (ODV) qui est l'organe au niveau du village.

1.2.5. Les intervenants

Le canton Nanounga bénéficie de quelques intervention des ONG internationales et nationales interviennent également dans le canton.

Tableau 4 : Liste des ONG

Les ONG	Année d'intervention	Domaine d'intervention
PAM		La prise en charge de la nutrition dans l'UNS.
CARE	2020-2025	Appui en santé-nutrition
SECADEV		Mobilisation de la communauté contre la malnutrition
BCI/AL-TAKHADOUM	2020-2020	Elaboration des PDL.
IAS (International Aid Service)	2019 - 2020	Installation des ouvrages hydrauliques, formation des CGPE (comités de gestion des points d'eau) et sensibilisation sur l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté)
PASTOR		Construction d'un parc de vaccination et un puits pastoral
SECADEV	2020-2025	Mise en place des structures de gestion sanitaire (COSAN/COGES)
MOOV AFRICA/ AIRTEL		Implantation d'antenne de communication pour téléphonie mobile

Différents services techniques déconcentrés de l'Etat sont dans le département. Il y a des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de la santé, de l'éducation, mais il n'y pas les services de l'action sociale, de la culture, jeunesse et sport...

1.2.6. Les infrastructures

Le canton Nanounga ne dispose pas assez d'infrastructures.

Sur le plan scolaire le canton dispose de deux écoles construites en dur. Notamment à Lidjiné I et Kourougo. Il existe quelques écoles communautaires en voie de disparition et quelques écoles coraniques. Cependant il y a encore beaucoup de villages qui ne disposent pas d'écoles. Les pistes rurales ne sont pas aménagées. Cela rend difficile l'accès d'autres localités pendant la période pluvieuse.

Tableau 5 : Les infrastructures scolaires

N°	Villages	Type d'infrastructure	Bailleur	Etat d'infrastructure	Matériaux			Année de construction
					Dure	Banco	Paille	
01	Lidjné I	Ecole		bon	oui			
02	Kouroungo	Ecole		bon	oui			
03	Mogrotodji	Ecole coranique	communauté	moyen		oui		
04	Lidjné II	Ecole coranique		moyen		oui		
05	Mabrouka I	Ecole coranique				Oui		
06	Mabrouka II	Ecole coranique				Oui		
07	Silewayé	Ecole coranique				Oui		

Effectifs des élèves

Nom du village	Distance en km avec IPEP	Nombre des élèves (2019-2020)			Etat de fonctionnement	Existence d'APE
		G	F	T		
Lidjné	15	42	25	67	Bon	Oui
Kouroungo					Bon	Oui
Total						

Sur le plan sanitaire également le canton ne dispose pas d'un centre de santé. Le chef de canton dispose d'autorisation de création d'un centre santé depuis des années mais le centre ne fonctionne pas. La population a décidé de mobiliser les ressources pour la construction d'un centre de santé cette année. Le chef de canton a trouvé un avis favorable pour l'affectation d'un infirmier par les autorités du district sanitaire de Guéréda.

En ce qui concerne le domaine de l'hydraulique, le canton ne dispose pas des ouvrages hydrauliques.

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture est la principale activité pratiquée dans le canton Nanounga et constitue la principale source de revenus. La population pratique les cultures pluviales entre autres les mils, les sorghos, l'arachide, le haricot, les sésames les tomates, le poids d'engol, l'oseille, les pastèques, la canne à sucre. Les cultures maraîchères et celles de contre-saison sont : les tomates, les légumineuses, haricot, les piments, l'oignon, l'ail, le gombo, laitue, roquette et coriandre. Les techniques agricoles qui sont souvent utilisées par la population sont les labours, semis et rarement les rotations des cultures, les cultures associées et les jachères.

Certains cultivateurs font de leur mieux pour freiner l'érosion en mettant les arbustes sur le sol pour stagner la vitesse de l'eau. Ils utilisent aussi les herbes rampantes pour les mêmes actions. La plupart des paysans utilisent les matériels archaïques pour les labours, néanmoins certaines ONG leurs viennent en appui avec certains matériels plus adaptés tels que les semoirs, les charrues, les charrettes, les houes occidentales.

Les terres cultivables sont fertiles par endroit. Les variétés les plus cultivées sont : le mil pénicillaire, le sorgho, l'arachide, le sésame, le haricot, le gombo qui sont considérées comme culture vivrière et de rente...

L'agriculture est confrontée à beaucoup de difficultés ; en dehors de l'insuffisance de matériels adéquats de production, il y a les ennemis de cultures tels que : les insectes, les oiseaux granivores, ravageurs. Il y a également les maladies des cultures qui sont : charbon ouvert et fermé, jaunissement des feuilles, champion, flétrissement, acarien, rouille, Striga...Le problème

majeur de la population est qu'elle ne dispose pas de moyens pouvant les permettre d'avoir accès aux semences améliorées et adaptées.

Dans le canton l'on constate que ce sont les femmes et les enfants qui sont beaucoup utilisés dans les travaux champêtres.

Pour mieux développer l'agriculture il faut chercher à régler le problème crucial qui est le conflit des agropasteurs.

1.3.2. Élevage

Dans le canton, les éleveurs sont nombreux. Il y a les éleveurs nomades dans la partie Nord du canton. Ils viennent d'ailleurs à la recherche d'eau et du pâturage. Ces éleveurs transhumants qui quittent d'une zone à une autre en suivant le calendrier des saisons. Selon le chef-secteur vétérinaire du Dar Tama, le canton occupe le 15^{ème} rang sur les 20 cantons du département.

Les éleveurs sédentaires plus nombreux sont des agropasteurs qui sont les autochtones qui pratiquent l'élevage dans leur milieu. Les pasteurs qui font seulement l'élevage.

L'élevage joue un grand rôle dans l'économie du canton, il constitue en effet une source de revenus pour beaucoup des ménages.

Les espèces élevées sont :

- les caprins ;
- les ovins ;
- les volailles ;
- les bovins ;
- les camelins ;
- les asins
- les équins...

Il existe des maladies des animaux dans le canton telles que : trypanosomiase pasteurellose, charbon symptomatique, dermatose nodulaire, fièvre aphteuse, peste des petits ruminants, péripneumonie contagieuses (bovin, caprin) piétin et charbon bactérien...

Les couloirs de transhumance sont inexistant dans le canton. Cela crée souvent les conflits naissent entre les agriculteurs et les éleveurs à cause d'eau. Il faut aussi signaler qu'il y a des conflits qui naissent souvent à cause de la conquête des espaces entre les agriculteurs et les éleveurs, mais également à cause des dégâts du bétail dans les champs cultivés.

Il faut noter que les éleveurs rencontrent aussi des difficultés pendant certaines périodes de l'année puisqu'il n'y a quasiment pas d'herbes entre le mois d'avril à juillet. Des médicaments vétérinaires en provenance des pharmacies vétérinaires sont un prix très élevé. Les éleveurs prennent des médicaments avec les vendeurs ambulants d'origine douteuse. Le canton ne dispose pas de parc de vaccination pour le bétail.

1.3.3 Commerce

Il existe quelques commerçants qui font venir des marchandises diverses d'Abéché. D'autres amènent des marchandises du Soudan. Il y a quelques marchés hebdomadaires tels que : le marché de Lidjiné le samedi, Kourougo le mardi. La population du canton va dans les marchés environnants des cantons notamment : le marché de Kourkouré le dimanche, le marché de Erné le mercredi, marché de Djiré le lundi et le jeudi, marché d'Amzoer le vendredi, le marché Dindilé le samedi, le marché Djiré le dimanche et le marché de Kassiné le lundi.

Les femmes font le petit commerce, elles vendent les produits de premières nécessités

Les grands problèmes qui handicapent le commerce dans le canton, ce sont les voies de communication. Il est en effet très difficile en période de la saison de pluie d'avoir accès aux marchés hebdomadaires. Les routes et pistes des marchés hebdomadaires bloquées de juillet-août-septembre.

Les marchés hebdomadaires et leurs jours respectifs

Les jours	L	M	M	J	V	S	D
Marché de lidjné I						X	
Marché de Kouroungo			X				X
Marché de Kourkouré							X
Marché d'Erné			X				
Marché de Djiré	X			X			
Marché de kassiné	X						
Marché d'Amzoer					X		
Marché de Dindilé						X	

1.3.4 Artisanat

La population pratique la cordonnerie, la forge, la poterie, le tissage, le tannage des peaux, le tressage qui permettent aux artisans de subvenir à leurs besoins. Certains groupes socioprofessionnels représentant des forgerons et potières sont souvent marginalisés. Les objets issus de l'artisanat sont vendus dans les marchés hebdomadaires, les petits marchés ainsi que chez les fabricants. Ces activités se pratiquent individuellement et collectivement.

Malgré cela, les artisans éprouvent certaines difficultés liées à la vente des produits fabriqués localement. Surtout l'accès dans des zones éloignées d'où il y a des marchés faute de moyens de transport adéquat et des pistes dégradées.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Dégradation des espaces cultivables	2 grappes : Baltoukaré et Lidjigné I	Présence des collines ; Erosion hydrique et éolienne ; Faible encadrement des producteurs ; Insuffisances des ouvrages hydroagricoles ; Déforestation et pression démographique ; Faible maîtrise des techniques culturales ; Le changement climatique ...	Baisse de production ; Insécurité alimentaire ; famine ; exode rural : pauvreté ; insuffisances des cultures de contre saison...	Présence des producteurs ; Présence de service technique et des ONG ; Présence des bras valides ; existences des terres cultivables et présence des abords ouadi...	Amendement des sols ; Réalizations des ouvrages hydroagricoles ; Encadrements des producteurs sur les techniques culturales ; Formations des producteurs sur les techniques de conservation des eaux des surfaces, de défense et restauration des sols (CES et DRS) ; Formations sur les matériels organiques et sur les techniques agricoles ; Approvisionnement en matériels/intrants agricoles ; Sensibilisation sur l'utilisation des variétés des semences précoces, mise en place des haies vives et plantation des arbres...
Baise de rendement de la production	Tout le canton mais particulièrement dans la grappe de Doukour	Insuffisance des surfaces des terres cultivables et appauvrissement des sols ; Irrégularité et mauvaise répartition de pluie ; Insuffisances des intrants agricoles ; faible niveau d'encadrement des producteurs. Présence des ennemis de cultures ; insuffisances des produits phytosanitaires et méconnaissances des produits bio-pesticide et dévastations des cultures par le bétail...	Insécurité alimentaire et famine ; Exode rural...	Existence des terres cultivables par endroit ; présence des bras valides ; existence des partenaires...	Valorisation des techniques de production intensive et aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles et sur les techniques de traitement bio-pesticides ; Equipement en matériels/intrants agricoles et la lutte contre les ennemis de cultures ainsi que la formation des producteurs sur les produits phytosanitaires. Appui à la création pour la création des comités mixtes de gestion de terroir ; Protection de la flore et plantation des arbres...
Insuffisance des magasins de stockage	Tout le canton	Insuffisance d'appui des partenaires au développement ; Insuffisances des moyens des producteurs....	Mauvaises gestions des produits des récoltes et mauvaise conservation des stocks ; incendie ; Destruction par les rongeurs ; famine ...	Existence des matériaux et présence de la main œuvre locale ainsi que des partenaires d'appui dans le domaine agricole...	Appui à la construction des magasins communautaires ; Formation sur les techniques des conservations des produits agricoles ; Formation à la gestion des magasins ; Mise en place des comités de gestion des magasins ; Sensibilisation des producteurs à mettre leurs produits dans les magasins....

<p>Baisse de la production animale et laitière</p>		<p>Présence des nombreuses maladies du bétail et volaille ; Insuffisance des points d'eaux, Faible couverture vaccinale des animaux ; Faible suivi des animaux par les agents vétérinaires, Insuffisance des auxiliaires d'élevages ; Surpâturages ; Manque de parc de vaccination, Vol du bétail Menace du bétail par des animaux sauvages...</p>	<p>Taux de mortalité élevée du bétail et volaille, Perte du pouvoir d'achat, cherté de la viande, Démoralisation des éleveurs, Famine ; Le déplacement fréquent des éleveurs à la recherche d'eau et du pâturage...</p>	<p>Existence des bétails et volaille ; Existence du poste vétérinaire dans la sous-préfecture, Existence des quelques aliments complémentaires,</p>	<p>Sensibilisation des éleveurs aux cultures fourragère et aliments complémentaire ; Sensibilisation les éleveurs à faire vacciner leur bétail et la volaille ; Aménagement des puits pastoraux et creusage des mares artificielles dans les zones de pâturages ; Création d'un poste vétérinaire ainsi des boutiques villageoises des produits vétérinaires ; Construction de parc de vaccination et affectation des agents vétérinaires, Formation des auxiliaires d'élevage et les dotés des kits ; Promotion des éleveurs aux cultures fourragère ; Construction des points d'eau (Puits pastoraux et marres) ; Sur creusages des mares naturelles ; Création d'une boutique d'intrants vétérinaires...</p>
--	--	--	---	---	---

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation des espaces cultivables et baisse de production	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'espaces cultivables dans certains endroits, de la main d'œuvre et des cultivateurs dynamiques ; • Possibilités d'accompagnement des producteurs de la part des services techniques et des partenaires au développement... 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la productivité de l'agriculture tout en veillant à préserver le capital productif ; • Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des producteurs ; • Appuyer les producteurs à construire les magasins ; • Conseiller les producteurs à gérer les produits des récoltes ... 	<p>Appui à l'aménagement des ouvrages hydroagricoles tout en assurant la formations des producteurs sur les techniques de conservation des eaux des surfaces et la défense et restauration des sols (CES/DRS) ;</p> <p>Appui à la réalisation des ouvrages hydroagricoles ;</p> <p>Encadrement des producteurs sur les techniques culturales ;</p> <p>Formations sur les apports en matière organiques et sur les techniques des cultures maraichères ;</p> <p>Appui à l'approvisionnement en matériels/intrants agricoles.</p> <p>Sensibilisation à la plantation des arbres et à leur protection ;</p> <p>Sensibilisation de la population sur l'utilisation des variétés semences précoces ;</p> <p>Appui la mise en place des haies vives pour protéger les zones des cultures ;</p> <p>Valorisation des techniques de production intensive ;</p> <p>Formation des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures et sur les techniques de traitement bio-pesticides...;</p> <p>Equipement en matériels/intrants agricoles et la lutte contre les ennemis de cultures ;</p> <p>Formation des producteurs sur l'utilisation des produits phytosanitaires ;</p> <p>Appui à la création des comités mixtes de gestion de terroir ;</p> <p>Appui à la construction des magasins communautaires ;</p> <p>Formation sur les techniques des conservations des produits agricoles ;</p> <p>Formation à la gestion des magasins ;</p> <p>Mise en place des comités de gestion des magasins ;</p> <p>Sensibilisation des producteurs à mettre leurs produits dans les magasins....</p>
Baisse de la production animale et laitière	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un cheptel ; • possibilités de bénéficier d'appui technique de la part des services d'élevage, vétérinaire et des partenaires au développement ; • Existence de quelques zones de pâturages et d'endroits favorables à l'aménagement d'infrastructures d'hydraulique pastorale ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de la pratique de l'élevage en réalisant des infrastructures pastorales de production, de transformation et de commercialisation • Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des producteurs par les formations et à lutter contre les maladies ; • Appuyer les éleveurs à la variation des races améliorées tout en cherchant des aliments complémentaires du bétail... 	<p>Sensibilisation les éleveurs à faire vacciner leur bétail et la volaille ;</p> <p>Assurer les traitements curatifs et préventifs de bétail et de la volaille ;</p> <p>Faire la promotion des cultures fourragères et sensibiliser des éleveurs aux aliments complémentaire ;</p> <p>Aménagement des puits pastoraux et sur creusage des mares artificielles dans les zones de pâturages ;</p> <p>Création d'un poste vétérinaire ainsi des pharmacies et/ou des boutiques villageoises</p> <p>Création d'un poste vétérinaire ainsi des boutiques villageoises des produits vétérinaires ;</p> <p>Construction de parc de vaccination et affectation des agents vétérinaires,</p> <p>Formation des auxiliaires d'élevage et les dotés des kits ;</p> <p>Promotion des éleveurs aux cultures fourragère ;</p> <p>Construction des points d'eau (Puits pastoraux et marres) ;</p> <p>Sur creusages des mares naturelles...</p>

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Dégradation de l'environnement	Tout le canton	Coupe abusive des arbres, Manque de sensibilisation sur la protection de l'environnement ; Détention illégale des armes et braconnage ; Méconnaissance de l'importance de la faune et de flore ; Erosion hydrique, éolienne et pression démographique ; Irrégularité et mauvaise répartition des pluies, Manque de comité environnemental dans les villages ; Faible niveau d'encadrement de la population sur la mise en défens et site de reboisement ; Manque des sites de pépinière ; Méconnaissance de la loi N° 14 ; Surpâturage...	Baisse de la pluviométrie ; Avancée du désert ; Baisse de la production agropastorale ; La Sécheresse, Disparition de la faune et de la flore...	Disponibilité des écosystèmes ; Population très jeune ; Service théoriques des eaux et Forêt ; Existence de la loi N°14 de 2008.	Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement : flore et faune ; Sensibilisation à la production et à la plantation des arbres et de leur entretien ; Création des sites de production des pépinières ; Faire les mises en défens ; Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique ; Vulgarisation des foyers améliorés ; Formation de la population sur les techniques de restauration du sol (cordon pierreux, zai) ; Construction des ouvrages hydroagricoles (CES et DRS) ; Appui au produit phytosanitaire pour les plants en pépinière contre les attaques insectes ; Sensibilisation de la population sur la lutte contre les feux de brousse ; Conscientiser la population sur l'interdiction de la chasse des animaux sauvages ; Vulgariser la technique d'élagage ; Doter les comités de protection de l'environnement et au service forestier en kits et matériels Vulgarisation de la loi N°14 de 2008 en langue locale et création des comités pour la protection de l'environnement...

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation des ressources naturelles (flore, faune etc.)	<p>Existence des ressources végétales et quelques ressources fauniques,</p> <p>Prise de conscience progressive de la population sur l'évolution des ressources naturelles...</p>	<p>Conservier et gérer rationnellement les ressources naturelles et favoriser la prise de conscience de la population sur la nécessité de les préserver ;</p> <p>Sensibiliser la population à la plantation des arbres et à vulgariser les foyers améliorés ;</p> <p>Former la population sur les techniques de restauration des sols tout vulgarisant la loi N°14 ainsi que la réalisation des ouvrages hydroagricoles (CES et DRS)...</p>	<p>Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement : flore et faune ;</p> <p>Sensibilisation à la production et à la plantation des arbres et de leur entretien ;</p> <p>Création des sites de production des pépinières ;</p> <p>Faire les mises en défens ;</p> <p>Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique ;</p> <p>Vulgarisation des foyers améliorés ;</p> <p>Formation de la population sur les techniques de restauration du sol (cordon pierreux, zai) ;</p> <p>Construction des ouvrages hydroagricoles (CES et DRS) ;</p> <p>Appui au produit phytosanitaire pour les plants en pépinière contre les attaques insectes ;</p> <p>Sensibilisation de la population sur la lutte contre les feux de brousse ;</p> <p>Conscientiser la population sur l'interdiction de la chasse des animaux sauvages ;</p> <p>Vulgariser la technique d'élagage ;</p> <p>Doter les comités de protection de l'environnement et au service forestier en kits et matériels</p> <p>Vulgarisation de la loi N°14 de 2008 en langue locale et création des comités pour la protection de l'environnement...</p>

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible revenu des ménages.	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des moyens financiers, matériels et des structures ; • Insuffisance des voies de communication ; • Il n'existe pas les structures de crédit-épargne ; • Vente à vil prix les produits ; • Difficile accès à certains marchés hebdomadaires du canton... 	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté, • Vol ; • Banditisme, • Exode rural... 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des marchés hebdomadaires, • Existence des nombreux marchands et détaillants ; • Existence des structures de l'Etat et des partenaires au développement ; • Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes... 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux structures commerciales du canton ; • Création d'AGR au profit des ménages vulnérables ; • Octroi des crédits aux jeunes promoteurs, • Aménagement de pistes pour désenclaver les marchés hebdomadaires en saison de pluie...
Manque des institutions de microcrédit épargne	Canton	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté ; • Oisiveté ; • Exode rural... 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de l'Etat ; • Existence des partenaires au développement ; • Existences commerçants... 	<ul style="list-style-type: none"> • Création des structures de microcrédit, • Appui à la population avec les caisses d'épargne et de crédit • Appui à l'initiation en matière d'épargne et de crédit ; • Octroi des crédits aux promoteurs ; • Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; • Orientation des jeunes à des projets porteurs...
Faible rentabilité des activités artisanales	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau d'organisation des artisans ; • Il n'existe pas de structures professionnelles de formation dans le domaine de l'artisanat et des petits métiers ; • Méconnaissance des techniques professionnelles de l'artisanat... 	Pauvreté des artisans ; Exode rural ; Abandon du métier d'artisan Vol	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des artisans ; • Existence d'un savoir-faire local ; • Existence des structures de l'Etat et des partenaires au développement... 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la formation des artisans ; • Création d'une structure de micro finance adaptée à l'artisanat et aux petits métiers ; • Appui à la création des groupements des artisans...
Enclavement de la zone	Guéréda-Lidjiné-Amzoer	<ul style="list-style-type: none"> • Les pistes sont portement dégradées ; • Les ouadis sont pleins en saison de pluie... 	Mévente ; Perte des produits ; Prix dérisoire	<ul style="list-style-type: none"> • Existences des matériaux d'aménagement des pistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction et aménagement d'ouvrages de franchissement ; • Aménagement des pistes...

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenu des ménages.	Existence des marchés hebdomadaire, existence des marchands et détaillants, Existence des structures de l'état et des partenaires au développement, Existences des matériaux pour l'aménagement des pistes...	Créer les conditions favorables au développement des activités génératrices de revenus ; Réaliser des infrastructures commerciales ; Améliorer l'accessibilité aux marchés et lieux de vente et d'échanges des produits...	Appui aux structures commerciales du canton ; Création d'AGR au profit des ménages vulnérables ; Octroi des crédits aux jeunes promoteurs, Aménagement de pistes pour désenclaver les marchés hebdomadaires en saison de pluie...
Manque des institutions de microcrédit épargne	Existence de l'Etat et des partenaires au développement ; Existences commerçants...	Appuyer la création des structures de micro-finances tout en assurant la formation des promoteurs	Création des structures de microcrédit, Appui à la population avec les caisses d'épargne et de crédit Appui à l'initiation en matière d'épargne et de crédit ; Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes à des projets porteurs...
Faible rentabilité des activités artisanales	Existence des nombreux artisans ; Existence d'un savoir-faire local Existence des structures de l'état et des partenaires au développement	Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et matérielles des artisans	Appui à la formation des artisans ; Création d'une structure de micro finance adaptée à l'artisanat et aux petits métiers ; Appui à la création des groupements des artisans...
Enclavement de la zone	Existences des matériaux d'aménagement des pistes	Appuyer l'aménagement des pistes	Construction et aménagement d'ouvrages de franchissement ; Aménagement des pistes...

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Existence de nombreuses maladies	Tout le canton	Mauvaise pratique d'hygiène et d'assainissement Faible couverture vaccinale ; Automédication ; Insuffisance des moyens de déplacement des patients ; Eloignement du centre de santé ; Arrivée tardive des malades dans les centres de santé ;	Taux élevée de la mortalité ; Invalidité des personnes ; Réduction de l'économie des ménages.	Existence d'un centre de santé à proximité du canton ; Dynamisme effective de la population ; Présence de l'Etat et des ONGs...	Rendre formelle l'existence du centre de santé du canton ; Sensibilisation à pratique d'hygiène et d'assainissement ; Construction d'un centre de santé et affectation les agents formés et appuyer l'équipement du centre de santé et former les auxiliaires de santé ; Appuyer l'initiative de la communauté pour la construction du centre de santé ; Sensibiliser la population à fréquenter le centre de santé ; Sensibilisation à la lutte contre l'automédication ; Vaccination des enfants de 0 à 5 ans ...

Complication liée à l'accouchement	Tout le canton	Faible fréquentation de la consultation prénatale, postnatales et des grossesses rapprochées ou non-respect de planning familial ; Mariage précoce et forcé et les pesanteurs socio-culturels ; Faible soutien des femmes enceintes par leurs maris et accouchement à domicile Eloignement du centre de santé et insuffisance de matrones formées et des moyens de transport appropriés des patients.	Taux élevé de mortalité infantile et maternelle ; Fistules ; Baisse de l'économie des ménages...	Existence d'un centre de santé à proximité du canton ; Existences des accoucheuses traditionnelles...	Sensibilisation des femmes enceintes et allaitantes à la consultation prénatale et postnatales ; Sensibilisation de la population à la bonne pratique du planning familial et à éviter les grossesses rapprochées ; Sensibiliser les maris à appuyer les femmes enceintes et allaitantes matériellement, financièrement et moralement à se faire consulter dans les centres de santé ; Formation des matrones et sensibilisation de la population sur le mariage précoce ; Orientations des malades sur la demande de l'ambulance ; Sensibilisation pour les accouchements au centre de santé...
Persistance des maladies diarrhéiques	Tout le canton	Manque d'eau potable et consommation de l'eau non traitée ; Mauvaise pratique d'hygiène et d'assainissement (Corporelle, alimentaire, vestimentaire et Environnementale) ; Défécation à l'aire libre...	Taux élevé décès ; Invalidité des personnes...	Présence de l'Etat et des ONGs...	Construire des points d'eaux et favoriser l'installation des équipements d'eau potable ; Former des relais communautaires et les artisans réparateurs villageois ; Sensibilisation de la population à traiter des eaux de consommation (bouillir) ; Sensibilisation à la population à bonne pratique de l'hygiène et assainissement (Corporelle, alimentaire, vestimentaire et Environnementale) ; Lutte contre les défécations à l'aire libre...
Malnutrition des enfants et femmes	Tout le canton	Faible diversification alimentaires, Insuffisance de la pratique du planning familial et les grossesses rapprochées, Faible revenus des ménages à se procurer des aliments diversifiés ; Non fonctionnalité du centre de nutrition ; Faible couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans ; Faible consultation prénatale et post-natale des femmes enceintes et allaitantes Mauvaise pratique d'hygiène et d'assainissement	Beaucoup des enfants malnutris ;	Existences des aliments nutritifs ; Existence d'un centre de nutrition...	Sensibilisation de la population à éviter le sevrage précoce Sensibilisation à la variation des aliments ; Allègement des tâches ménagères des femmes ; Initiation aux AGR ; Sensibilisation à la population à bonne pratique de l'hygiène et assainissement (Corporelle, alimentaire, vestimentaire et Environnementale), Sensibilisation de la population sur l'importance de nutrition ; Sensibilisation de la population sur les pratiques de sevrages ancestrales des enfants ; Sensibilisation des femmes à mettre les enfants aux seins dès leurs naissances (allaitement inclusif) ; Sensibilisation à bonne pratique d'hygiène et d'assainissement ...

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Existence de nombreuses maladies ; Difficultés liées à des accouchements à domicile ; Persistance des maladies diarrhéiques ; Malnutrition des enfants et des femmes	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un service de santé dans les cantons voisins ; Disponibilité des partenaires au développement qui œuvrent dans la santé maternelle. Disponibilité des partenaires au développement qui œuvrent dans l'eau Disponibilité des partenaires au développement qui œuvrent dans la nutrition 	<p>Mener des actions de sensibilisation de la population pour améliorer la santé dans le canton tout en appuyant la population du canton à construire un centre de santé ;</p> <p>Faciliter l'amélioration de la santé maternelle et infantile ;</p> <p>Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ;</p> <p>Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes allaitantes et enceintes ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rendre formelle l'existence du centre de santé du canton ; Sensibiliser la population à mobiliser les ressources pour la construction d'un centre de santé et faire un plaidoyer pour l'affecter les agents de santé formés ; Appuyer l'équipement du centre de santé et former les auxiliaires de santé ; Appuyer l'initiative de la communauté pour la construction du centre de santé ; Sensibiliser la population à fréquenter le centre de santé et à la lutte contre les produits inappropriés ; Sensibiliser la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans et à éviter le sevrage précoce ; Sensibiliser les femmes à la lutte contre les accouchements à domicile et aller à la consultation prénatale et postnatale ; Sensibilisation des femmes enceintes et allaitantes à la bonne pratique du planning familial et à éviter les grossesses rapprochées ; Sensibiliser les maris à appuyer les femmes enceintes et allaitantes matériellement, financièrement et moralement à se faire consulter dans les centres de santé ; Renforcement de capacité du personnel soignant (formation des matrones) ; Sensibilisation de la population sur le mariage précoce et forcé ; Plaidoyer pour les moyens de transport des malades (ambulance) Construire des points d'eaux et favoriser l'installation des équipements d'eau potable ; Former des relais communautaires et les artisans réparateurs villageois ; Sensibilisation de la population à traiter des eaux de consommation (bouillir) et à la bonne pratique de l'hygiène et assainissement (Corporelle, alimentaire, vestimentaire et Environnementale) Sensibilisation à la variation des aliments et allègement des tâches ménagères des femmes ; Initiation des Activités Génératrices des Revenus (AGR) ; Sensibilisation de la population sur l'importance de la nutrition en diversifiant les aliments et sevrages ancestrales des enfants ; Sensibilisation des femmes à mettre les enfants aux seins dès leurs naissances (allaitement inclusif)...

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants surtout les filles et utilisations des enfants dans les travaux agropastoraux	Tout le canton	Méconnaissance de l'importance de l'école par les parents ; Faible scolarisation des enfants par les parents ; Faible volonté des parents d'élèves ; Faible prise en charge des maitres communautaires par les APE ; Insuffisance des enseignants formés, Faible soutien des élèves par leurs parents à continuer leurs études, Insuffisance des matériels didactiques, Faible suivi des enfants par les parents et faible suivi des enseignants par l'inspection ; Insuffisances des infrastructures scolaires, déperdition scolaire et mariage précoce et forcé ; Manque de centre d'alphabétisation fonctionnel et faible revenus des ménages à soutenir leurs enfants...	Frein de développement du canton, Banditisme ; Taux élevés d'alphabétisation ; Exode rural des jeunes...	Présence de l'inspection ; Existence des quelques écoles ; Existence des services de l'éducation primaires ; Existence des enfants en âge scolaire et scolarisables ; Présence des quelques enseignants ...	Sensibilisation des parents à scolariser leurs enfants et sur l'importance de l'école ; Appuyer la création des écoles et la construction des écoles ; Sensibilisation des parents à recruter des enseignants ; Sensibilisation de la population à la réouverture des écoles fermées ; Sensibilisation des parents à cotiser pour appuyer les maitres communautaires ; Sensibilisation des parents à la prise en chargé des maitres communautaires ; Plaidoyer pour l'affectation des enseignants formés ; Sensibilisation des parents aux suivis et soutiens des élèves à continuer les études ; Plaidoyer auprès des ONG pour doter les écoles en cantine scolaire ; Lutte contre les mariages précoces et forcés ; Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle...
Faible organisation des APE	Tout le canton	Méconnaissance de la vie associative et de rôle et tâche des APE ; Faible dynamisme et faible volonté des membres des APE ...	Disparition écoles et abandon des écoles par les élèves et les enseignants...	Présence de l'inspection ; Existence des quelques écoles ; Existence des APE...	Restructurer les bureaux des APE et les dynamiser ; Former et encadrer les membres des APE sur leur rôle et leur tâche ; Sensibiliser les APE sur les textes des bases des APE tout en assurant le suivi régulier des APE
Manque des infrastructures socioéducatives et sportives dans le canton	Tout le canton	Absence de lieu de divertissement des jeunes ; Inexistence des structures de la jeunesse, de la culturelle et du sport ...	Exode rural ; Délinquance ; Démotivation des jeunes ;	Présence d'inspection ; Existence des espaces favorables pour les terrains de sports ; Présences massives des jeunes...	Appui à l'amélioration des conditions sportives des jeunes et plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif ; Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles, sportives et aménager les terrains de sport...

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible scolarisation des enfants surtout les filles et utilisations des enfants dans les travaux agropastoraux	Existence des quelques écoles dans la localité, Existence des services de l'éducation primaires ; Existence des enfants en âge scolaire et scolarisables ; Présence des quelques enseignants ;	<ul style="list-style-type: none"> • Créer les écoles et renforcer la capacité en infrastructures socioéducatives tout en sensibilisant les parents à scolariser les enfants surtout les filles ; • Mener des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs sur l'importance de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des parents à scolariser leurs enfants et sur l'importance de l'école ; • Appuyer la création et la construction des écoles ; • Sensibilisation des parents à recruter des enseignants ; • Sensibilisation de la population à la réouverture des écoles fermées ; • Sensibilisation des parents à cotiser pour appuyer les écoles ; • Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires ; • Affectation des enseignants formés ; • Sensibilisation des parents aux suivis et soutiens des élèves à continuer les études ; • Plaidoyer auprès des ONG pour doter les écoles en cantine scolaire ; • Lutte contre les mariages précoces et forcés ; • Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle...
Faible organisation des APE	Existence des APE	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la structuration des APE tout en assurant leur formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Restructurer les bureaux des APE et les dynamiser ; • Former et encadrer les membres des APE sur leur rôle et leur tâche ; • Sensibiliser les APE sur les textes des bases tout en assurant le suivi régulier des APE
Manque des infrastructures socioéducatives et sportives dans le canton	Existence de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes tout en améliorant leur organisation 	<p>Appui à l'amélioration des conditions sportives des jeunes et plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ;</p> <p>Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives.</p> <p>Aménager les terrains de sport à Kouroungo ;</p> <p>Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...</p>

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Pauvreté accentuée des femmes	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance du partage des responsabilités dans les ménages • Charge de travail domestique importante • Insuffisance d'AGR pour les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité des femmes, • Le divorce, • faible revenu pour contribuer à la prise en charge des ménages... 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des ONG qui luttent contre les violences basées sur le genre ; • Possibilités de réaliser des AGR... 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les femmes à faire les petits commerces et les AGR et octroyer les microcrédits aux femmes ; • Organiser les femmes à entreprendre ; • Appuyer l'élevage des petits ruminants et de la volaille des femmes ; • Octroyer les presse huile et moulin OP des femmes...
Inexistences de centre de déclaration à l'état civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance par la population de l'importance de la déclaration à l'état civil ; • Eloignement de services de l'Etat civil 	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance de nombre de la population ; • Difficultés pour bénéficier des papiers administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des services étatiques et des ONG qui appuient les déclarations des enfants à la naissance 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil ; • Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons ; • Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ; • Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil...
Existences des violences basées sur le genre		<ul style="list-style-type: none"> • Ignorance des textes de protection des droits humains ; • Insuffisance de protection des femmes... 	<ul style="list-style-type: none"> • Coups et blessures ; • Séparation des couples ; • Traumatisme... 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence des responsables religieux ; • Présence des autorités traditionnelles, de l'administration ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la couple à la vie non violente ; • Organisation de forum sur les Violences faites aux femmes ; • Formation des cadres religieux, leaders communautés, les notables et autres sur le droits humains ; • Plaidoyer pour la cohésion sociale et pacifique...

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Pauvreté accentuée des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes sont majoritaires dans le canton • Possibilités de réaliser des AGR • Présence d'autorités locales, présence des organisations de droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les femmes et créer les conditions favorables à leur autonomisation financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les femmes à faire les AGR ; • Octroyer les microcrédits aux femmes entrepreneuses ; • Organiser les femmes à entreprendre par la formation ; • Appuyer l'élevage des petits ruminants et de la volaille des femmes ; • Octroyer les presse huile et moulin OP des femmes...
Des enfants ne sont pas déclarés à l'état civil dès leurs naissances	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des services étatiques et des ONG qui appuient les déclarations des enfants à la naissance... 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès aux services de l'état civil 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer auprès des autorités locales et administratives à créer les centres de déclaration à l'état civil ; • Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil ; • Sensibiliser les autorités à délivrer les actes des naissances aux enfants, • Plaidoyer auprès partenaires au développement à appuyer les autorités dans les projets de déclaration à l'état civil ;
Existences des violences basées sur le genre	<ul style="list-style-type: none"> • Présence des responsables religieux ; • Présence des autorités traditionnelles et de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la sensibilisation des ménages à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale tout en impliquant des leaders au processus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la couple à la vie non violente ; • Organisation de forum sur les Violences faites aux femmes ; • Formation des cadres religieux, leaders communautés, les notables et autres sur le droits humains ; • Plaidoyer pour la cohésion sociale et pacifique...

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Mauvaise gestion des ressources matérielles et financières dans certaines OP	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise gestion des revenus des OP Manque de confiance, Insuffisance d'encadrement, Les OP n'ont des objectifs à long terme Création anarchiques des OP Insuffisance de suivi des partenaires qui financent les OP... 	<ul style="list-style-type: none"> Conflit au sein des Organisations Paysannes Démotivation des membres des OP ; Corruption ; Injustice ... 	<ul style="list-style-type: none"> Présence des services étatiques ; Présence OP dans le canton, Existence des ONG... 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des structures des OP ; Promotion de la bonne gouvernance au sein des OP ; Assuré un bon suivi du fonctionnement des OP ; Plaidoyer auprès des instances qui octroient des textes de bases aux OP à les faire comprendre avant de les donner ; Appuyer les OP à connaître leurs textes de base ; Appuyer les OP sur leurs initiatives locales...
Méconnaissances du processus de la décentralisation	Canton	<ul style="list-style-type: none"> Manque de sensibilisation sur la décentralisation ; Ignorance... 	<ul style="list-style-type: none"> Mal gouvernance ; Abus... 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des ONG de développement et humanitaire ; Présence des autorités administratives, traditionnelles et de la gendarmerie... 	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la formation des leaders communautaires sur le processus de décentralisation ; Appuyer la formation sur le processus de la planification locale et la décentralisation...
Conflits agro-pastoraux		Dévastation des cultures par le bétail ; Faible capacité à régler les conflits ; Faible accès au pâturage et à l'eau ; Injustice sociale ...	Manque de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; Bataille ; Perte économique ; Déplacement forcé ; Mort d'Homme ...	<ul style="list-style-type: none"> Existence des autorités locales ; Existence des ONG... 	Créer un cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ; Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; Création des structures de gestion et règlement des conflits ; Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ; Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Mauvaise gestion des ressources matérielles et financières dans certaines OP	<ul style="list-style-type: none"> • Présence des services étatiques ; • Présence de nombreuses des OP dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les capacités organisationnelles des OP 	<ul style="list-style-type: none"> • Former des membres des OP • Sensibiliser les membres des OP à la bonne gestion leurs ressources ; • Délivrer les papiers de reconnaissance juridiques après l'encadrement technique des OP, • Appuyer les OP aux Activités Génératrices des revenus, • Faire le suivi régulier des OP...
Méconnaissances du processus de la décentralisation	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des ONG de développement et humanitaire ; • Présence des autorités administratives, traditionnelles et de la gendarmerie... 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la formation des communautés sur le processus de décentralisation et de la planification locale... 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la formation des leaders communautaires sur le processus de décentralisation ; • Appuyer la formation sur le processus de la planification locale et la décentralisation...
Conflits agro-pastoraux	Existence des autorités locales ; Existence des ONG...	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la cohabitation pacifique et la cohésion sociale entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation 	<p>Créer un cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ;</p> <p>Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ;</p> <p>Création des structures de gestion et règlement des conflits ;</p> <p>Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ;</p> <p>Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance</p>

III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • La production agricole ne couvre pas les besoins des ménages • Baisse de la production animale et laitière 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la productivité de l'agriculture tout en veillant à préserver le capital productif • Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des producteurs • Améliorer les conditions de la pratique de l'élevage en réalisant des infrastructures pastorales de production, de transformation et de commercialisation <p>Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des producteurs</p>
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des ressources naturelles (flore, faune etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver et gérer rationnellement les ressources naturelles ; • Favoriser la prise de conscience de la population sur la nécessité de préserver les RN
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Faible revenu des ménages et rentabilité des activités artisanales ; • Non accessibilité aux marchés en saison de pluie 	<p>Créer les conditions favorables au développement des activités génératrices de revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des infrastructures commerciales ; • Améliorer l'accessibilité aux marchés et lieux de vente et d'échanges des produits • Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et matérielles des artisans
Santé-Eau potable-Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • La population souffre de maladies endémiques et épidémiques, • La persistance de la mortalité infantile et maternelle • Existence de maladie diarrhéique liée à eau non potable 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès de la population cantonale aux soins de santé • Mener des actions de sensibilisation de la population pour améliorer la santé maternelle • Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement
Education-Jeunesse-Culture-Sport	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup d'enfants en âge de scolarisation ne vont pas à l'école en particulier les filles. • Manque des infrastructures socioéducatives et sportives dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et renforcer la capacité en infrastructures socioéducatives • Mener des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs de l'éducation • Réaliser des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes tout en améliorant leur organisation
Affaires sociales-Genre	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté accentuée des ménages • Des enfants ne sont pas déclarés à l'état civil dès leurs naissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les femmes et créer les conditions favorables à leur autonomisation financière • Améliorer l'accès aux services de l'état civil
Gouvernance-Paix - Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise gestion des ressources matérielles et financières dans certaines organisations paysannes ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les capacités organisationnelles des OP et assurer la formation des leaders sur la décentralisation et la planification locale...

IV. Projets de développement sur la durée du plan

4.1. Agriculture, Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1- Renforcer les capacités techniques par les aménagements hydro agricoles : 5000 Mètre linaires de digue filtrante, 10000 Mètre linaires de diguette, 10000 Mètre linaires de cordon pierreux dans des champs des cultures	Baltoukaré, Siliwayé I et II, Katreyé, Kourougo I et II, Lidjigné I, II et III, Mabrouka, Goumouné, Abchougar, Amourwatigné, Kadiyane, Aylafka...	ADC/CCD, OSC et OP	60 000 000	6 000 000	2022-2026
2- Construire les seuils d'épandage en série	Wadi Lidjigné	ADC/CCD, OSC et OP	100 000 000	10 000 000	2022-2026
3 -Construire les puits maraichers et l'octroi puits, motopompe, petits outils.	Lidjinél, Kouroungo, Baltoukare, Wadi Doukour, Djalia et Mogorotodji	ADC/CCD, OSC et OP	40 000 000	4 000 000	2022-2026
4 –Formation sur les techniques des produits bio-pesticides	Tous les villages	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
5 -Apport en intrant agricoles	Tous les villages	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
6-Apports de fumiers organiques pour les cultures des céréales pluviales et faire la rotation des cultures	Tous les villages	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
6-Vulgariser les semences améliorées et adaptées	Tous les villages	ADC/CCD, OSC et OP	4 000 000	400 000	2022-2026
7-Sensibilisation des éleveurs à vacciner le bétail et de la volaille	Tous les villages	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
8-Construction de 3 puits pastoraux	Abchougar I, Loumouné, Kakalawaligné	ADC/CCD, OSC et OP	18 000 000	1 800 000	2022-2026
9 -Aménagement des mares pour abreuvement de bétail dans la zone pâturage	Koyoma II, Gligueyé, Ouroum Koulé et Goreyé	ADC/CCD, OSC et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
10- Construction de 2 parcs de vaccination dans la zone de concentration du bétail	Lidjigné, Fakoungné et Mogrotodji	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
11- Création d'une pharmacie et/ou boutique villageoise d'intrant vétérinaire	Lidjigné	ADC/CCD, OSC et OP	20 000 000	2 000 000	2022-2026
12- Formation des auxiliaires vétérinaires et les dotés en kits	2 auxiliaires par grappe des villages	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
13-Formation sur les techniques d'alimentation complémentaires du bétail et sélection des races améliorées	Tous les villages	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Construction des aires d'abattage	Kourougo	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			289000 000	28 900 000	

4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation sur la production des plants, plantation d'arbre et création des comités villageois d'autodéfense de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
3. Vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	6 000 000	300 000	2022-2026
4. Faire reboisement et les mis en défens des espaces à potentiels forestiers	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
5. Création de 3 sites de reboisement	Lidjiné, Baltoukaré et Doukour	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
6. Formation et sensibilisation de la population à la bonne gestion des ressources naturelles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
7. Formation sur la technique de Zai et haie vive	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
8. Appuyer la traduction en langue, vulgarisation de la loi N° 14 de 2008	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 500 000	75 000	2022-2026
9. Sensibilisation de la population à la lutte contre les feux de brousses et les braconnages de la faune sauvage.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	2022-2026
Total		ADC/CCD, OSC et OP	23 000 000	1 150 000	

4.3. Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages vulnérables en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	20 000 000	2 000 000	2022-2026
2. Plaidoyer auprès des institutions des micro-crédits à s'installer à Guéréda	Guéréda	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
3. Appui à la formation sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui à la formation sur la diversification et à la bonne gestion des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui à la formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui à l'écoulement des produits en toute saison en octroyant les charrettes et chevaux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
7. Aménagement des 2 marchés hebdomadaires du canton	Kourougo, Lidjigné	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
8. Aménagement sur les pistes d'accès aux marchés hebdomadaires	Kassiné-Lidjigné-Djiré	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
9. Construction de 06 magasins de stockage des produits agricoles	Lidjigné IDjalia, Baltoukaré, Siliwayé, Mogratojé et Mabrouka	ADC/CCD, OSC et OP	42 000 000	4 200 000	2022-2026
Total			78 000 000	7 800 000	

4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilit é financière	Début probable
1. Construction d'un centre de santé	Lidjigné	ADC/CCD, COGES/COSAN	30 000 000	3 000 000	2022-2026
2. Appui à l'équipement du centre	Lidjigné	ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026
3. Renforcement de capacité par la formation des auxiliaires de santé	Lidjigné	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
4. Sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé, à la consultation prénatales et postnatales et à éviter les accouchements à domicile.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	6 000 000	200 000	2022-2026
6. Sensibilisation sur l'espacement des naissances	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et d'assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Mise en place de 3 comités d'éducation en nutrition	Lidjigné, Baltoukaré et Doukour	ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026
9. Sensibilisation sur le traitement d'eau de consommation	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Réalisation des forages dans 12 villages	Lidjigné I, Silewayé I, Katréyé I, Kourogo I, Baltoukaré, Mabrouka, Kadiyane, Doukour, Amourwatigné, Mougrotodji, Djaléa, Mereké et Korré	ADC/CCD, COGES/COSAN	48 000 000	4 800 000	2022-2026
11. Création de 3 comités d'assainissement et les doter des kits	Lidjigné, Baltoukaré et Doukour	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
12. Sensibilisation de la population a abandonné les produits des marchands ambulants et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	150 000	2022-2026
13. Organiser des séances de Sensibilisation à abandonner les mariages précoces et forcés et à la lutte contre les fistules	Lidjigné, Baltoukaré et Doukour	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	150 000	2022-2026
14. Sensibilisation contre les maladies sexuellement transmissibles (MST/VIH/SIDA)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	150 000	2022-2026
15. Construction des châteaux d'eaux	Lidjigné I	ADC/CCD, COGES/COSAN	12 000 000	1 200 000	2022-2026
16. Appui à la formation des COSAN et COGES	Lidjigné	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	2022-2026
17. Sensibilisation des parents des malades à passer les centres de santé pour demander le déplacement de l'ambulance	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026
Total			116 000 000	11 600 000	

4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction des écoles	Mabrouka, Mogorotidji et Baltoukaré	ADC/CCD, APE	90 000 000	9 000 000	2022-2026
2. Plaidoyer auprès des responsables éducatives pour rendre des écoles officielles	Mabrouka, Mogorotidji et Baltoukaré	ADC/CCD, APE			2022-2026
3. Sensibilisation de la population à la création des écoles	Silewayé, Kadié, Djalía, Katreyé, Silewaye et Loumouné				2022-2026
4. Organiser les séances de sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Réalisation des points d'eau et des latrines dans les écoles	Lidjigné et Kouroungo	ADC/CCD, APE	8 000 000	800 000	2022-2026
6. Organisation des séances de formation et recyclages des maîtres communautaires	Toutes les écoles du canton	ADC/CCD, APE	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Plaider pour l'affectation des enseignants	Villages disposants des écoles	ADC/CCD, APE			2022-2026
8. Formation et redynamisation des APE	Toutes les écoles du canton	ADC/CCD, APE	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Appui en matériel didactique	Toutes les écoles du canton	ADC/CCD, APE			2022-2026
10. Création des centres d'alphabétisation fonctionnel	Villages disposants des écoles	ADC/CCD, APE			2022-2026
11. Sensibilisation des membres des APE sur le volontariat	Toutes les écoles du canton	ADC/CCD, APE	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Sensibilisation à planter les arbres à l'école	Toutes les écoles du canton	ADC/CCD, APE	1 000 000	100 000	2022-2026
13. Création d'un centre sportif	Kouroungo	ADC/CCD, APE			2022-2026
Total			110 000 000	11 000 000	

4.6. Affaires sociales-Genre

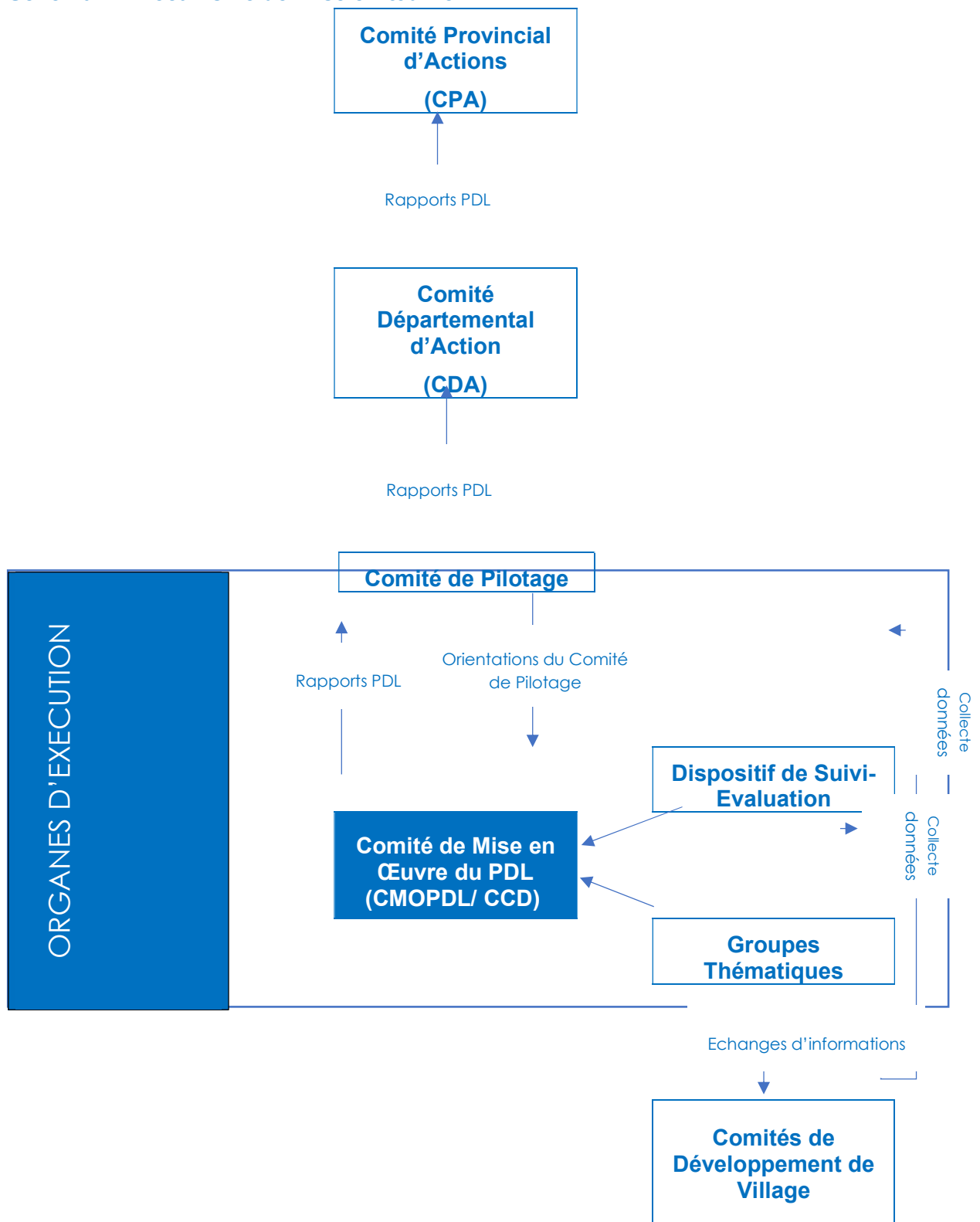
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui à la création des greniers commentaires pour soutenir les ménages vulnérables	Echelle cantonale	ADC/CCD et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
2. Formation sur la charte des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Appuyer et former les producteurs à faire la couture, teinture, savon etc.	Echelle cantonale	ADC/CCD et OP	8 000 000	800 000	2022-2026
4. Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
6.Appui aux ménages vulnérables à l'élevage amélioré des petits ruminants et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD et OP	15 000 000	1 500 000	2022-2026
Total			40 000 000	4 000 000	

4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibiliser la population à la gestion saine des conflits et des ressources des OP	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Appui au bon fonctionnement des OP	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Plaidoyer aux responsables qui donnent les papiers des OP à faire comprendre aux membres des OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
4. Appui les Bureaux Exécutifs à l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
5.Sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
6. Appui les OP à reconnaître les missions assignées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
7.Sensibilisation de la population à la gestion saison des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	4 000 000	400 000	2022-2026
8. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			15 000 000	1 500 000	

V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

❖ Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

❖ Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un

appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

A)-Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

Le Budget du plan de développement du canton Nanounga s'élève à une somme de six cent soixante-onze million francs (**671 000 000 F CFA**) dont soixante-cinq millions neuf cent cinquantemille francs **65 950 000 F CFA** d'apport local et six cent cinq millions cinquante mille

francs (605 050 000) F CFA à rechercher ce qui représente environ 90.17% du budget global du PDL.

B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun de village du canton apportera une contribution par ménage d'une de 200 FCFA/an considéré comme adhésion et 2000 FCFA cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

5.3 Planning annuel de travail

5.3.1 AGRICULTURE, ELEVAGE

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Construire d'une série de seuils d'épandage	Wadi Lidjigné	ADC/CCD, OSC et OP	100 000 000	10 000 000	94 500 000	Etat, PAM, AIRD, PSAN et autres	2022	1 an
3. formation sur les itinéraires techniques agricoles	2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC et OP	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3 .Construction des puits maraichers	Djalia	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Apports de fumiers pour les cultures des céréales pluviales et faire la rotation des cultures	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
5. Vulgariser les semences améliorées et adaptées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 00	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. sensibilisation des éleveurs à vacciner le bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Appuyé l'élevage amélioré des ovins, des caprins et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
8. Formation des auxiliaires vétérinaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
9. sensibilisation des éleveurs sur la culture fourragère	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
10. Appui en AGR en octroyant des petits ruminants aux ménages vulnérables	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			114 500 000	11 450 000	103 050 000			1 an

5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation sur la production des plants, plantation d'arbre et création des comités villageois d'autodéfense de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	150 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement et à la lutte contre les coupes des bois verts	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	150 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des ménages pour construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui les ménages à vulgarisation la construction des foyers améliorés dans les ménages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	5 000 000	250 000	4 750 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population sur les techniques des cultures des haies vives et la mise en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. plaidoyer pour la traduction, vulgarisation et diffusion de la loi N°14 2008 en langue locale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Formation des producteurs sur les défenses, restauration des sols et la conservation des eaux des surfaces	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	150 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			21 000 000	1 050 000	19 950 000			

5.3.3 Economie

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	20 000 000	2 000 000	18 000 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui à la formation des jeunes sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Appui à l'aménagement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. <i>Appui à la formation des artisans</i>	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	9 000 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Aménagement des 2 marchés hebdomadaires du canton	Kourougo, Lidjigné	Kourougo, Lidjigné				Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			13 000 000	1 300 000	11 700 000			

5.3.4 SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Organiser de séances de sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé et à la bonne hygiène et assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
2. Affectation des personnels soignants	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN				District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
3. Appui à l'équipement du centre	Lidjigné	ADC/CCD, COGES et COSAN					2022	
4. Organiser des séances de sensibilisation à la population à aller à la consultation prénatales et postnatales et à abandonner les mariages précoces et forcés	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
5. Sensibilisation sur l'hygiène et assainissement	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
5. Organiser des séance de Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène, à aller à la consultation prénatales et post natales ainsi qu'à la lutte contre les infections, VIH/SIDA	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	1800 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
6. Sensibilisation sur le traitement d'eau de consommation	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
7. Organiser les séances de sensibilisation de la population à la bonne pratique de l'hygiène et de l'assainissement	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
8. Renforcement des capacités du personnel soignant (matrones)	Une femme par village	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
9. Réalisation des forages dans les villages	Lidjigné, Siléwayé, Mabrouka, Mogorotodji et Baltouraré	ADC/CCD, COGES et COSAN	20 000 000	2 000 000	18 000 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
10. Sensibilisation de la population à creuser les latrines	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			30 000 000	3 000 000	27 000 000			

5.3.5 EDUCATION – JEUNESSE-CULTURE-SPORT

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Création des écoles	Silewayé, Mabrouka, Mogorotidji et Baltoukaré, Djalia	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et ONG partenaires	2022	1 an
2. Doter les écoles des matériels didactiques	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et ONG partenaires	2022	1 an
4. Réalisation des points d'eau et des latrines dans les écoles	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 00	1 800 000	Inspection et ONG partenaires	2022	1 an
6. Former et recycler les APE	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et ONG partenaires	2022	1 an
7. Organiser les séances de sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école	Les UDGV	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et ONG partenaires	2022	1 an
8. Aménager d'un terrain de sport	Kouroungo	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et ONG partenaires	2022	1 an
9. Création d'un centre d'alphabétisation	Kouroungo et Lidjigné	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et ONG partenaires	2022	1 an
TOTAL			4 000 000	400 000	3 600 000			

5.3.6 AFFAIRES sociales-Genre

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Octroyer des crédits pour les Activités Génératrices des revenus (AGR) aux femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	8 000 000	800 000	7 200 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
2. Formation sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
3. Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
4. Plaidoyer auprès des autorités à créer les centres déclarations d'Etat civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat, ONG partenaires	2022	1 an
TOTAL			12 000 000	1 200 000	10 800 000			1 an

5.3.7 GOUVERNANCE-Paix -Sécurité

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibiliser la population à la gestion saine des conflits et des ressources des OP	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
2. Appui au bon fonctionnement des OP	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
3. Appui les Bureaux Exécutifs à l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la gestion saison des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			3 500 000	350 000	3 150 000			

CONCLUSION

La réalisation du PDL du canton Nanounga est le fruit d'un travail harmonieux fourni par la majorité de la population du canton. L'élaboration d'un PDL est une approche participative du développement à la base sollicitée par les hautes autorités du Tchad et beaucoup de partenaires au développement. Sa réalisation est l'œuvre de l'ensemble de la population de notre canton qui a participé massivement au processus puisqu'elle est soucieuse de son développement. C'est pour la première fois que notre canton a élaboré son DPL, pour qu'il vive, nous devons d'abord compter sur notre propre capacité mobilisation des moyens humains, matériels et financiers nécessaires avant de compter sur la contributions des partenaires au développement.

En somme le coût global de la mise en œuvre du plan, la subvention attendue, le cofinancement attendu est exorbitant mais le canton doit doubler d'effort la mise en œuvre pour la première année et progressivement on va atteindre nos objectifs. Certaines activités liées aux renforcements des capacités des acteurs du plan pour qu'ils puissent bien gérer sa mise en œuvre ne sont pas accès développées mais pour bonne amélioration des capacités de gestion du PDL, l'ADC et le CCD auront besoin des formations. Pendant les multiples rencontres, la population reconnaît que le canton a des potentialités énormes malgré certains problèmes qui minent son développement. La population du canton, les services déconcentrés de l'Etat, les ONG partenaires et l'équipe du consortium ont apporté un appui particulier à la confession de ce plan. Cette réalisation a été possible grâce à l'appui technique et financier du SAN qui œuvre pour la réhabilitation de cinq (5) provinces du Tchad à travers une approche de développement local.

Pour ce faire, le PDL devient un outil indispensable pour permettre d'établir une vision concertée et durable pour le canton. Le bon usage de ce document permet de résoudre les problèmes du sous-développement du canton mentionnés ci haut. Les actions qui ont été planifiées sont les résultats des Assembles Générales des groupes de villages et cantonales. Le canton Nanounga porte l'espoir sur ce plan concis par la population pour une période de quatre ans tout en œuvrant en faveur de l'amélioration de la situation socio-économique de la population. Qui est chargée à travers son comité de pilotage à sa large diffusion pour une adhésion massive à sa mise en œuvre.

ANNEXES

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province du : Wadi Fira
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 12 avril 2020

A Monsieur le Préfet
Président du CDA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix de quatre(4) premiers cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) premiers cantons du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Guéréda-Est dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Koursigué dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Nanounga dans la sous-préfecture de Kolonga
- canton : Marassabré dans la sous-préfecture de Sirimbirké

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordinateur de la Fédération AL-TAKHADOUM

HISSEINE YACOUF YOUSOUF

Tél : 66 31 22 20/ 93 50 09 39

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama
Sous-préfecture de : KOLONGA

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 18 avril 2020

A Monsieur le Sous-Préfet
Président du CLA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix deux (2) premiers cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix d'un (1) premier canton de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons :

- canton : NANOUNGA

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dudit cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordinateur de la Fédération AL-TAKHADOUM

HISSEINE YACOUF YOUSOUF

Tél : 66 31 22 20/ 93 50 09 39

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

PROVINCE DU WADI FIRA

DEPARTEMENT DE DAR TAMA

SOUS-PREFECTURE DE KOLONGA

Date 10 mai 2020

A

Sa Majesté Chef de Canton

De : Nanounga

Objet : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

Majesté,

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Takhadoum vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec vous et vos collaborateurs le 15 mai 2020 à 10 Heures 00, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordonnateur

HISSEINE YACOUB YOUSOUF

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET
DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DU DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DU KOLONGA
CANTON NANOUNGA

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 20 mai 2020

Le Chef de Canton

A

Tous les Chefs de village du Canton

Objet : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

Messieurs les Chefs de Village,

Suite à un entretien que j'ai eu le 15 mai 2020 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 15 juin 2020 à 8 heures. Lieu : Palais du Chef de Canton de Nanounga.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

HAROUN TCHONG TCHONG

Procès-verbal de l'Assemblée Générale cantonale

L'an deux mille vingt et le quinze juin, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Lidjiné. Etaient présents **47** participants parmi lesquelles **15** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d'interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC. Spécifiquement, l'ADC/CCD facilite le processus d'élaboration, défend le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation, diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau, appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets, suivre et évaluer les actions mise en œuvre, capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

N.B : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président (e) :	OUMAR SABOUN MAHAMAT	M	LIDJINE I	63 67 05 57
2	Vice –président (e) :	OUSMANE HISSEINE	M	SILWAYE I	66 11 55 04
3	Secrétaire General	YACOUB ISSAKHA DAOUD	M	AMARWATIGNE	66 31 65 61/ 91 84 72 66
4	Secrétaire Adjoint	SABOUN SIDI ADAM	M	GOUMOUNE	63 66 28 88
5	Trésorière General :	FATOUMA YOUSOUF ABDOULAYE	F	LIDJINE 2	60 95 33 51
6	Trésorier Adjoint :	HASSAN ADAM	M	LOUMOUNE	
7	Chargé (e) des matériels :	MAHMOUD AHMAT ADAM	M	LIDJINE I	62 71 90 10
8	Chargé des matériels :	HAWAYA ADAM YOUNOUS	F	AMROUWATIGNE	
9	1 ^{er} Conseiller (e)	HAMAT YAYA	M	KOUROUGO	
10	2 ^{ém} Conseillère	HALIME ADAM	F	AY LAFKA	
11	3 ^{ém} Conseiller	AHMAT ADAM	M	KATEREYE	66614893/ 93243091
12	Commissaire aux comptes	SOULEYMAN ABAKAR	M	AMROUWATIGNE	63 33 72 69
13	Commissaire aux comptes	HALAWA ABAKAR	F	KATEREYE	63 55 37 20

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lidjiné, le 15 juin 2020

Les participants

Pendant l'atelier de validation cantonale tenue le 25 octobre 2021, les membres ont constaté que le bureau exécutif de l'ADC/CCD ne marche pas bien c'est pourquoi ils ont décidé de restructurer le bureau. Dont le nouveau procès-verbal.

Procès-verbal

L'an deux mille vingt un et le vingt-cinq octobre, s'est tenu à la veille de la phase de validation Départementale du PDL notamment à la place habituelle de réunion, une Assemblée Générale Cantonale Extraordinaire, regroupant tous les membres de l'ADC/CCD.

Etaient présent à l'Assemblée générale, les membres du bureau exécutif de l'ADC/CCD, les animateurs locaux et les Délégués thématiques.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il figure en bonne place la restructuration du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD.

En se basant sur les critères d'éligibilités, les personnes citées ci-dessous sont désormais désignées en unanimité membre dudit bureau.

A l'issue de cette AG, sur proposition du Bureau Exécutif de l'Association de Développement Cantonale/Comité Cantonal de Développement ADC/CCD qui a été mise en place le 15 Juin 2020, ledit bureau est restructuré.

Il s'agit de :

Président : OUMAR SABOUN MAHAMAT

Vice- président : OUSMAN HISSEINE

Secrétaire Général : MAHADJIR ISMAYIL

Secrétaire Général Adjoint : SABOUNE SIDI ADAM

Trésorier Général : FATOUMA YOUSOUF ABDOULAYE

Trésorier Général Adjoint : BAHAR YAYA

Chargés de matériels : MAHAMOUD AHAMAT ADAM

KHADIDJE ABAKAR

Conseillers: YAKHOUB ABAKAR

HALIME ADAM

BRAHIM ADAM MARADJAN

Commissaires aux comptes : DAOUD IBRAHIM et KHADIDJE HACHIM

Ce présent procès-verbal abroge toutes les dispositions antérieures en vue de la bonne marche de l'ADC/CCD. Il entre en vigueur dès la date de son adoption.

Fait à Lidjiné, le 25 Octobre 2021

Le Président de l'ADC/CCD

Noms des animateurs locaux,

N°	Nom et prénoms	Localité	Numéros téléphones
1	IBRAHIM ADAM MARADJANE	Lidjigné	62 18 10 20
2	HAWA ABAKAR	Djalía	62 93 92 64/ 65 08 75 58

LES GROUPES THEMATIQUES

Les membres des différentes commissions thématiques

Commission : Education

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Cherif Hassaballah About	IPEP	M	66 31 42 51/95 97 10 97
02	Issakha Moursal Issa	Délégué	M	66 30 75 72
03	Abdallah Yaya	Délégué	M	63 93 95 94
04	Saboune Sidi Adam	Délégué	M	63 66 28 88
05	Hamdane Yaya Ismail	Délégué	M	
06	Halimé Adouma Mahamat	Chargé des matériels	F	

Commission thématique : Santé

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Dr Dezoumbé Rouzoumka	MCD	M	66 98 14 89
02	Yakhoub Issakha Daoud	Délégué	M	66 31 65 61
03	Halawa Abakar	Conseillère/ADC	F	63 55 37 26
04	Mahamat Abdoulaye	Délégué	M	62 89 56 00
05	Mahamat Ahamat Adam		M	62 71 90 10

Commission : Agriculture

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Ahamat Mahamat Bachar	ANADER	M	66 55 92 38
02	Abdoulaye Adam Issakh	Délégué	M	66 44 31 95
03	Bahar Yaya	Délégué	M	60 45 48 45
04	Yakhoub Yaya	Délégué	M	65 66 30 14
05	Souleyman Abakar Ismail	Commissaire aux comptes/ADC	M	63 37 72 69
06	Haoua Adam Younous	Conseillère/ADC	F	

Domaine : Environnement

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Djekainkoula Achim	Chef de projet/SECADEV	M	
02	Yakhoub Abakar Haroune	Délégué	M	62 30 51 66
03	Fatouma Youssouf	Chargé des matériels	F	60 95 33 51
04	Ismail Youssouf Abdallah	Délégué	M	66 55 11 64
05	Haoua Abakar	Délégué	F	66 27 34 81
06	Oumar Saboune	Président/ADC	M	63 37 72 69

Commission : Elevage

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Bacharene Ali Adam	Secteur Environnement	M	66 75 59 50
02	Ahamat Khalia	Délégué	M	66 31 29 39
03	Khadidja Abakar	Conseillère/ADC	F	
04	Ibrahim Adam Maradjane	Animateur local	M	62 18 10 20
05	Ibrahim Yakhoub	Délégué	M	66 09 75 61
06	Mahamat Ahamat Ay-Ich	Animateur	M	66 62 64 46

Liste des participants à l'atelier de diagnostic participatif cantonal à Nanounga.

Le 09 Juillet 2020

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Village	Contact téléphonique
01	Abdoulaye Adam	Délégué Agriculture	M	Doukour	66 44 31 95
02	Hamat Yaya	Conseiller/ADC	M	Nanoungua	
03	Mahamat Ahamat Adam	Délégué Santé	M	Lidjiné	62 71 9010
04	Yakhoub Mahamat	Délégué Agriculture	M	Lidjiné	65 66 30 14
05	Mahamat Abdoulaye	Délégué Santé	M	Baltoukarré	62 89 56 00
06	Issakha Moursal	Délégué Education	M	Doukour	6630 75 72
07	Ahamat Kalia	Délégué Elevage	M	Doukour	66 31 29 39
08	Oumar Saboune Mahamat	Président /ADC	M	Nanougua	63 67 05 57
09	Yakhoub Abakar	Délégué Environnement	M	Baltoukoarré	62 30 51 66
10	Khadidja Abakar	Conseillère	F	Baltoukarré	66 31 29 39
11	Halouwa Abakar	Commissaire aux comptes	F	ADC	63 55 37 20
12	Halimé AdoumMahamat	Chargée des matériels	F	ADC	62 40 51 66
13	Fatouma Youssouf	Trésorière Générale	F	Lidjiné	60 95 33 51
14	Ousmane Hisseine Adam	Vice –Président/ADC	M	ADC	66 11 55 04
15	Ibrahim Yakhoub	Délégué Elevage	M	Lidjiné	66 09 75 61
16	Haoua Abakar Aboulaye	Délégué Environnement	F	Doukour	66 27 34 81
17	Abdallah Yaya Mahamat	Délégué Education	M	Baltoukarré	63 93 95 94
18	Souleymane Abakar Ismail	Membre ADC	M	ADC	63 55 37 20
19	Yakhoub Abakar Daoud	Secrétaire General/ADC	M	ADC	66 31 65 61
20	Djekainkoula Hachim	Rep. SECADEV	M	Guéréda	63 71 94 65/95 83 08 10
21	Dr Bezoumbé Rouzoumka	Médecin Chef de District	M	Guéréda	66 94 14 89/90 95 38 95
22	Cherif Hassaballah	IPEP	M	Kolonga	66 31 42 51/ 95 97 10 97
23	Bacharène Ali Adouma	Chef de service Forestier	M	Guéréda	66 75 59 50/ 99 75 59 50
24	Ahamat Mahamat Bachar	Formateur ANADER	M	Guéréda	62 59 79 40/ 99 86 46 5
25	Haroune Tchong-Tchong	Chef de canton	M	Lidjiné	66 25 28 32
26	Madjingar Mienan Patrick	Chef d'antenne	M	Guérada	66 72 24 53
27	Mahamat Saleh Djibrine	RAF/Guéréda	M	Guéréda	65542465

Liste à l'atelier de priorisation

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact Téléphonique
01	MAGINGAR MIENAN	Guéréda	Chef d'antenne	M	66 72 24 53/99 30 59 63
02	MOUSSA MUSSOND	Guéréda	Chef de poste vétérinaire	M	66 73 78 00/90 15 84 01
03	DJEKAIN M.ACHIME	Guéréda	Chef de projet PROSSAN	M	63 71 94 65/95 83 08 10
04	AHMAT MAHAMAT BACHAR	Guéréda	Formateur ANADER	M	62 59 79 40/99 86 16 65
05	Dr DEZOUUMBE ROUZOUUMKA	Guereda	Médecin	M	66 98 14 89/90 75 38 95
06	BACHARENE ALI ADOUMA	Guereda	Chef de service forestier	M	66 75 59 50/99 75 59 50
07	TAPMO MENDANDJI	Djiré	Planificateur enseignant	M	66 88 04 41/93 78 76 41
08	KOUZOUUMBI VOUNA	Lidjiné	Enseignant	M	66 44 56 73/93 75 69 64
09	SABOUN CHIDI ADAM	Mabrouka	Secrétaire adj ADC	M	63 66 28 88
10	OUSMAN ADAM MAHAMAT	Aylafka	Délégué thématique	M	63 43 75 69
11	YACOUB YAYA MAHAMAT	Silwayé	Délégué thématique	M	65 66 30 14
12	HAMAT YAYA MAHAMAT	Kourougou II	Conseiller /ADC	M	66 35 42 95
13	HAMAT HASSAN	Baltoukarré	Délégué thématique	M	90 40 00 87
14	YAKHOUB ABAKAR	Diwé	Délégué environnement	M	62 30 51 66
15	MAHADJIR ISMAYIL	Lidjiné II	Délégué élevage	M	66 70 37 88
16	BAHAR YAYA ABDALLAH	Kouroungo I	Trésorier adjoint de l'ADC	M	60 45 48 45
17	YAKHOUB ISHAKH	DOUKOUR	Délégué de l'agriculture	M	66 31 65 61
18	OUMAR SABOUN	Lidjiné I	Président de l'ADC	M	63 67 05 57
19	HAROUN AHMAT	Djiré	Participant	M	

20	ALI ADAM OUSMAN	Guereda	Animateur	M	66 50 55 73/99 81 19 09
21	ISHAKHA MOURSAL	Mogrotodji	Education	M	66 30 75 72/93 40 74 47
22	ABDOULAYE ADAM	Doukour	Agriculture	M	66 44 31 95/95 86 89 96
23	OUSMAN HISSEIN ADAM	Sllwayé	Vice-président/ADC	M	66 11 55 04
24	HAMAT IBRAHIM ABAKAR	Doukour		M	66 86 45 63
25	AHMADAYE ADAM	Kadigen	Santé	M	66 05 28 32/99 33 31 24
26	ABDOULAYE IBRAHIM	Lidjiné I	participant	M	65 27 49 03
27	HALAWA ABAKAR	Keteryé	Trésorière General	F	
28	HAWA ADAM	Doukour	Conseillère/ADC	F	
29	KHADIDJA ABAKAR	Kourougon I	Conseillère /ADC	F	
30	FATOUMA YOUSOUF	Lidjiné II	Trésorière/ADC	F	60 95 33 51
31	MAHAMAT SALEH DJIBRINE	Guéréda	RAF/antenne	M	65 54 24 65
32	ABDRAMANE OUMAR	Guéréda	Animateur	M	